

3/ Le programme d'actions

Le réseau cyclable et les itinéraires pour piétons

Le stationnement des vélos

- répartition, typologie, intermodalité...

Les aménagements induits

- Nouveaux profils de voies
- Adaptation du Plan de circulation
- Mise en œuvre de nouvelles Z30, ZR ou autres solutions

Actions d'accompagnement plus larges :

La sensibilisation et la communication

Services dédiés aux cyclistes

Animations (écoles, entreprises...)

Le chiffrage des aménagements 2R/MAP

- Enveloppes estimatives
- Aides extérieures à solliciter auprès des partenaires publics



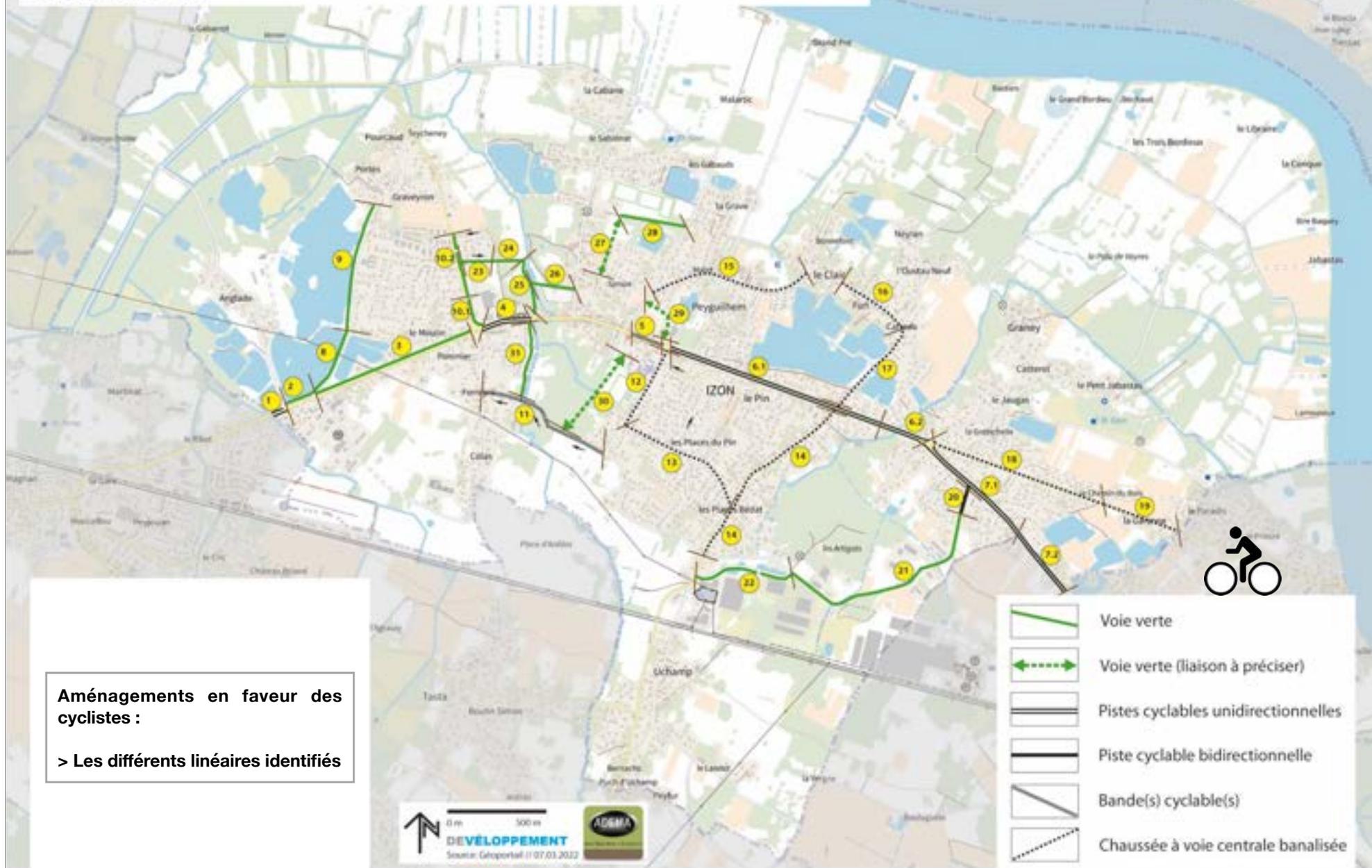
NOUVEAUX HORIZONS POUR LA MOBILITE ACTIVE

PLAN GUIDE



NOUVEAUX HORIZONS POUR LA MOBILITE ACTIVE

PLAN GUIDE



Aménagements en faveur des cyclistes :

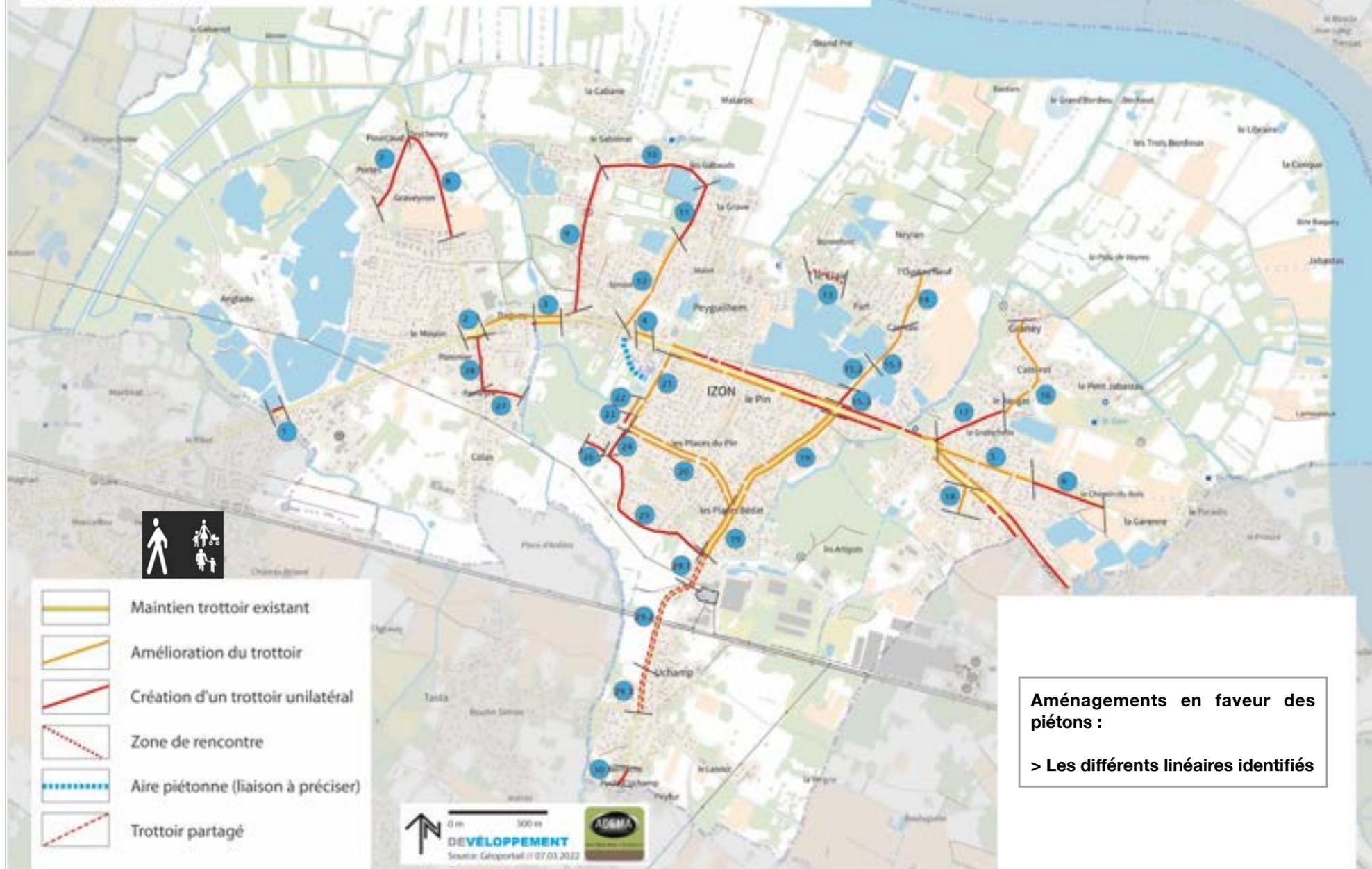
> Les différents linéaires identifiés

0 m 500 m
DEVELOPPEMENT
 Source: Géoportail // 07.03.2012



NOUVEAUX HORIZONS POUR LA MOBILITE ACTIVE

PLAN GUIDE



Aménagements en faveur des piétons :

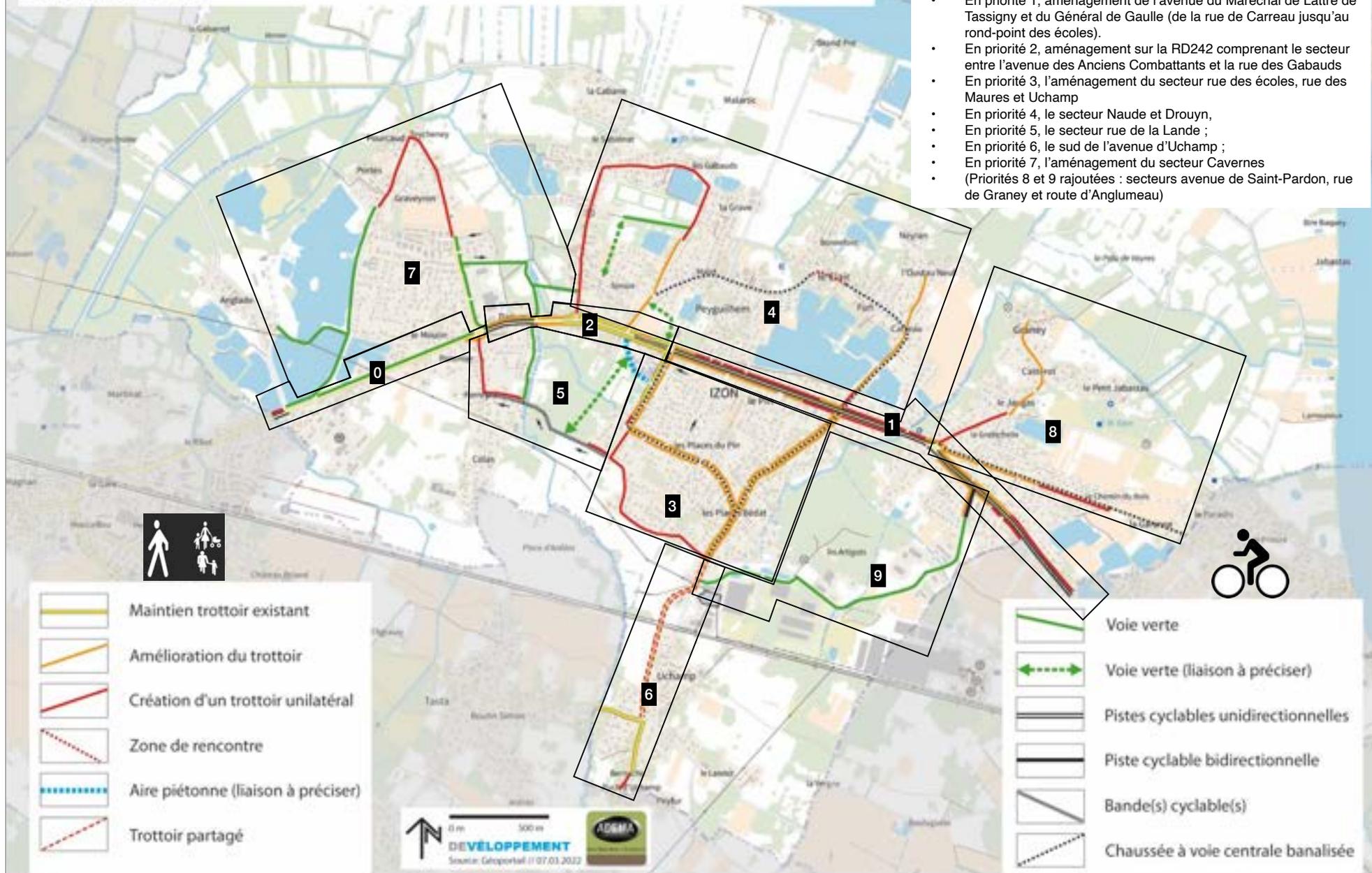
> Les différents linéaires identifiés

NOUVEAUX HORIZONS POUR LA MOBILITE ACTIVE

PLAN GUIDE

Priorités d'aménagement selon les élus izonnais :

- En priorité 0, aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc, du rond-point de Casino jusqu'à la limite communale avec St Sulpice et Cameyrac ;
- En priorité 1, aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle (de la rue de Carreau jusqu'au rond-point des écoles).
- En priorité 2, aménagement sur la RD242 comprenant le secteur entre l'avenue des Anciens Combattants et la rue des Gabauds
- En priorité 3, l'aménagement du secteur rue des écoles, rue des Maures et Uchamp
- En priorité 4, le secteur Naude et Drouyn,
- En priorité 5, le secteur rue de la Lande ;
- En priorité 6, le sud de l'avenue d'Uchamp ;
- En priorité 7, l'aménagement du secteur Cavernes
- (Priorités 8 et 9 rajoutées : secteurs avenue de Saint-Pardon, rue de Graney et route d'Anglumeau)



Chiffrages des aménagements regroupés en 9 grands secteurs

Trottoir



> Chiffrage aménagements des trottoirs (amélioration/création),
Base : revêtement en enrobé



VOIE VERTE



> Chiffrage aménagements des voies vertes (amélioration/création),
Base : revêtement en enrobé

Typologie des revêtements (base/options)

CHAUSSEE A VOIE CENTRALE BANALISEE (CVCB)



> Chiffrage aménagements des CVCB (création),
Base : enrobé avec marquage séparatif des rives
(en option) Résine colorée sur bandes de rives

Résine colorée



Ci-dessus : Enrobé et résine

Résine colorée : OPTIONS 1 et 3 dans chiffrages

Résine colorée pour Piste Cyclable unidirectionnelle sur trottoir (option 1) ou Résine colorée sur bandes de rives (option 3)

La résine peut-être appliquée sur un revêtement existant, évidemment si l'enrobé est complètement détérioré mieux vaut reprendre la couche de roulement en amont. Il existe différentes qualités de résine, le chiffrage s'est effectué sur un prix de base de 30 € / m²

Béton balayé



Ci-dessus : Béton désactivé (piétons) & béton balayé (cyclistes)

Béton balayé : OPTIONS 2 et 4 dans chiffrages

- Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir (option 2)
- Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé (Option 4)

Enrobé Grénaillé

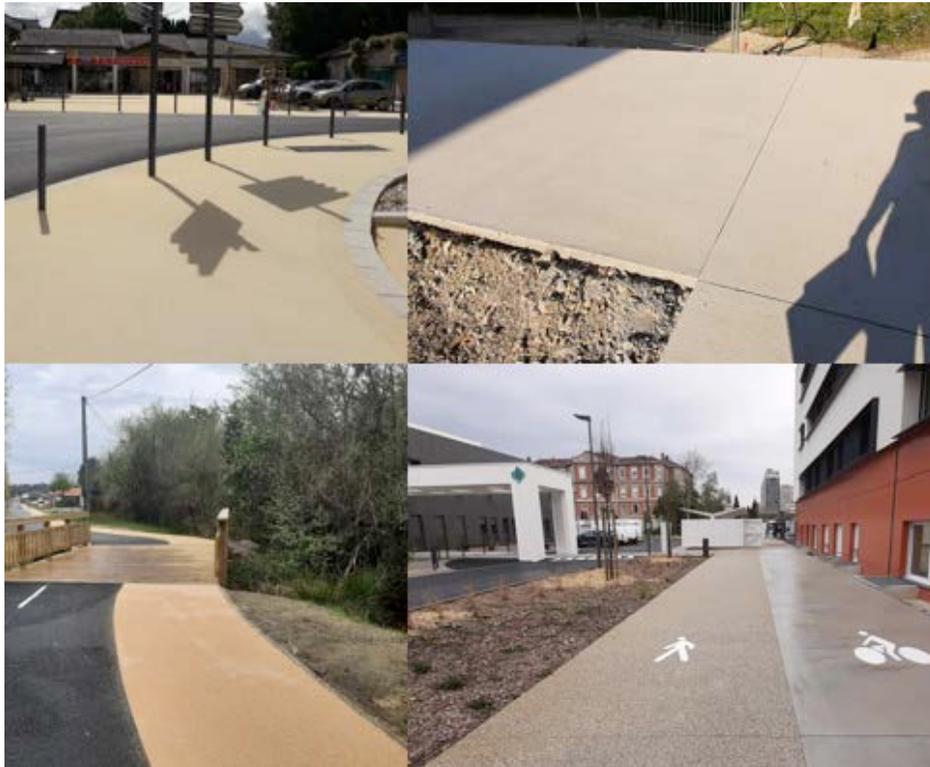


(Crédit photos : VIA INFRAstructure)



Enrobé grénaillé : pas de chiffrage optionnel

Le grénailage coûte environ 15 €/m². Par contre il nécessite d'utiliser un granulat d'enrobé de teinte claire (type calcaire) qui doit être intégré à la formulation des enrobés. Donc pas adapté à un enrobé existant.



**Aménagements en faveur des modes actifs -
mises en garde particulières :**

Typologie des revêtements (base/options)

> Les chiffrages optionnels concernant une meilleure qualité des revêtements sont à ajouter aux chiffrages de base dans les tableaux qui suivent.

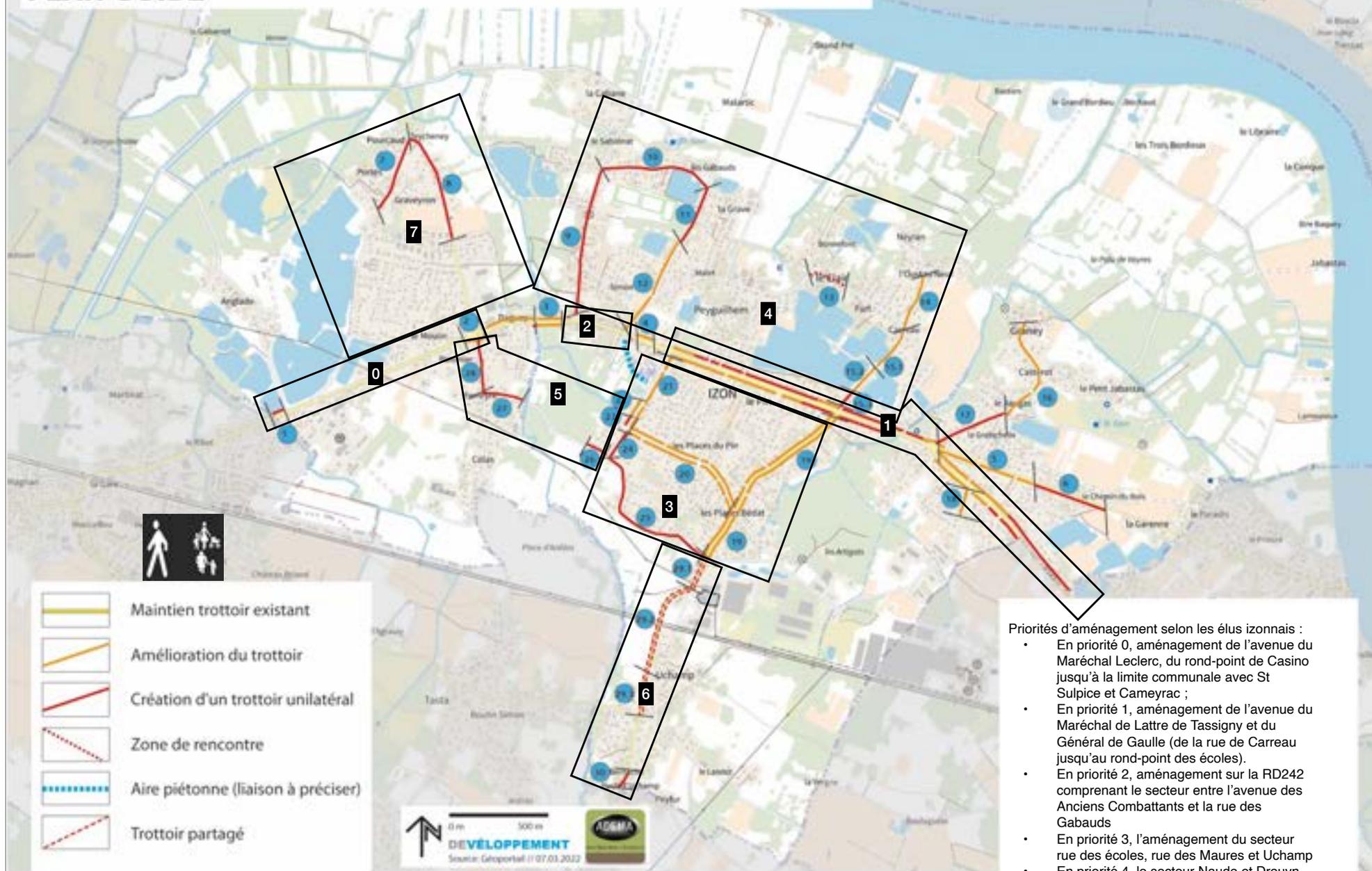
> Ces chiffrages divers ne comprennent pas les éventuels travaux nécessaires sur les réseaux existants (dévoiements, mises à la côte, dépose-repose d'ouvrages, effacements de réseaux aériens...) , la mise en place d'un éventuel éclairage spécifique, les acquisitions foncières, ni les missions de maîtrise d'œuvre.



Estimation financière sommaire des aménagements piétons

Aménagements en faveur des Piétons

PLAN GUIDE

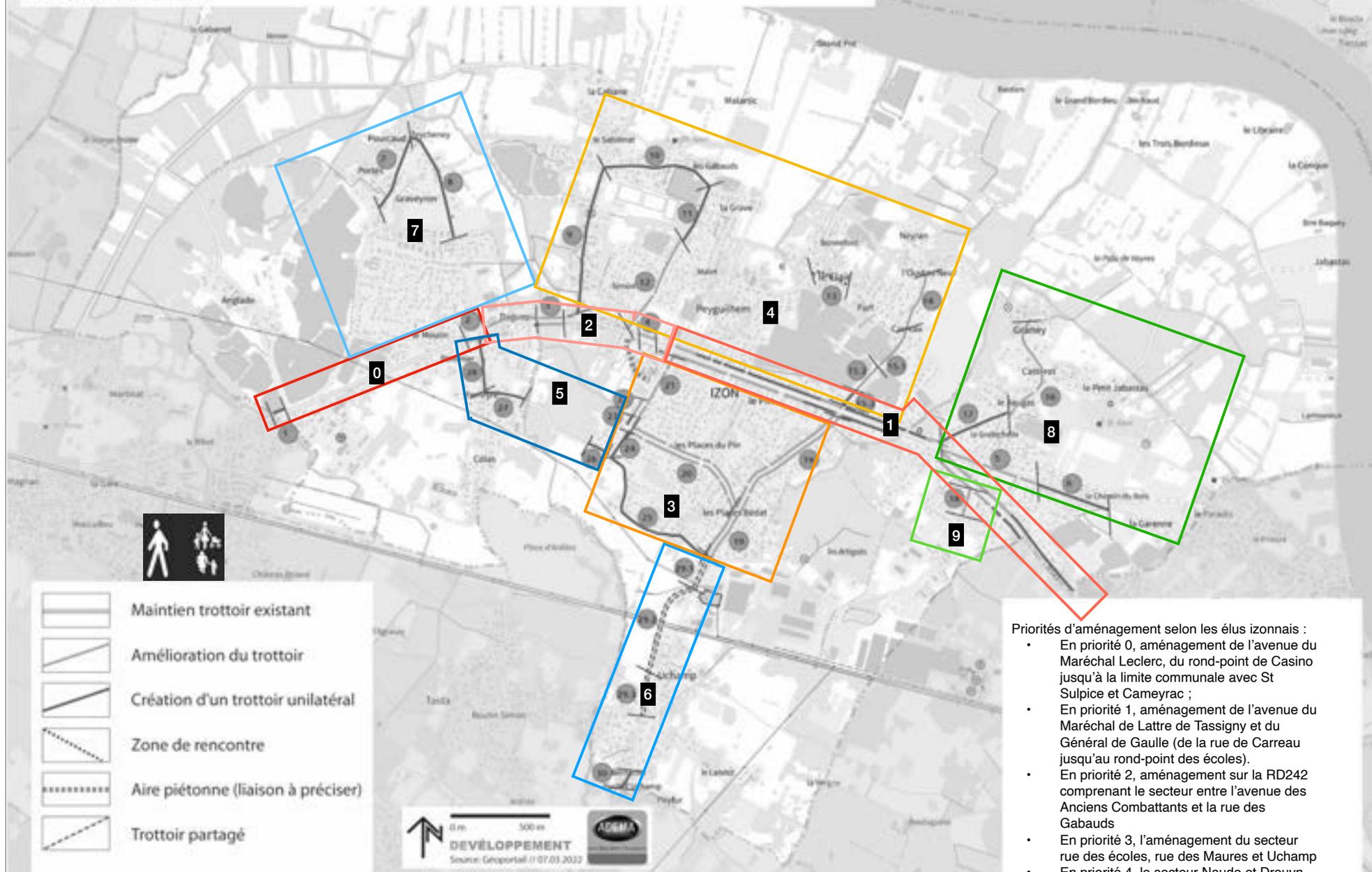


Priorités d'aménagement selon les élus izonnais :

- En priorité 0, aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc, du rond-point de Casino jusqu'à la limite communale avec St Sulpice et Cameyrac ;
- En priorité 1, aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle (de la rue de Carreau jusqu'au rond-point des écoles).
- En priorité 2, aménagement sur la RD242 comprenant le secteur entre l'avenue des Anciens Combattants et la rue des Gabauds
- En priorité 3, l'aménagement du secteur rue des écoles, rue des Maures et Uchamp
- En priorité 4, le secteur Naude et Drouyn,
- En priorité 5, le secteur rue de la Lande ;
- En priorité 6, le sud de l'avenue d'Uchamp ;
- En priorité 7, l'aménagement du secteur Cavernes

Aménagements en faveur des Piétons

PLAN GUIDE



Priorités d'aménagement selon les élus izonnais :

- En priorité 0, aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc, du rond-point de Casino jusqu'à la limite communale avec St Sulpice et Cameyrac ;
- En priorité 1, aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle (de la rue de Carreau jusqu'au rond-point des écoles).
- En priorité 2, aménagement sur la RD242 comprenant le secteur entre l'avenue des Anciens Combattants et la rue des Gabauds
- En priorité 3, l'aménagement du secteur rue des écoles, rue des Maures et Uchamp
- En priorité 4, le secteur Naude et Drouyn,
- En priorité 5, le secteur rue de la Lande ;
- En priorité 6, le sud de l'avenue d'Uchamp ;
- En priorité 7, l'aménagement du secteur Cavernes

L'avenue de Saint-Pardon et la rue de Graney ont été rajoutées en priorité 8 tandis que la route d'Anglumeau Est considérée en priorité 9

N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
3	RUE DES ECOLES / RUE DE LA LANDE									
21	Amélioration de trottoir existant	km	0,240	130 000,00 €	31 200,00 €					31 200,00 €
22	Amélioration de trottoir existant (sur les deux accotements)	km	0,180	130 000,00 €	23 400,00 €					23 400,00 €
23	Création de trottoir unilatéral	km	0,080	170 000,00 €		13 600,00 €				13 600,00 €
23	Amélioration de trottoir existant	km	0,080	130 000,00 €	10 400,00 €					10 400,00 €
24	Création de trottoir unilatéral (sur les deux accotements)	km	0,290	170 000,00 €		49 300,00 €				49 300,00 €
25	Création de trottoir unilatéral	km	0,750	170 000,00 €		127 500,00 €				127 500,00 €
	SOUS TOTAL		1,620		65 000,00 €	190 400,00 €	-	-	-	255 400,00 €
21 à 25	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		1,620	40 000,00 €	20 000,00 €	44 800,00 €				64 800,00 €



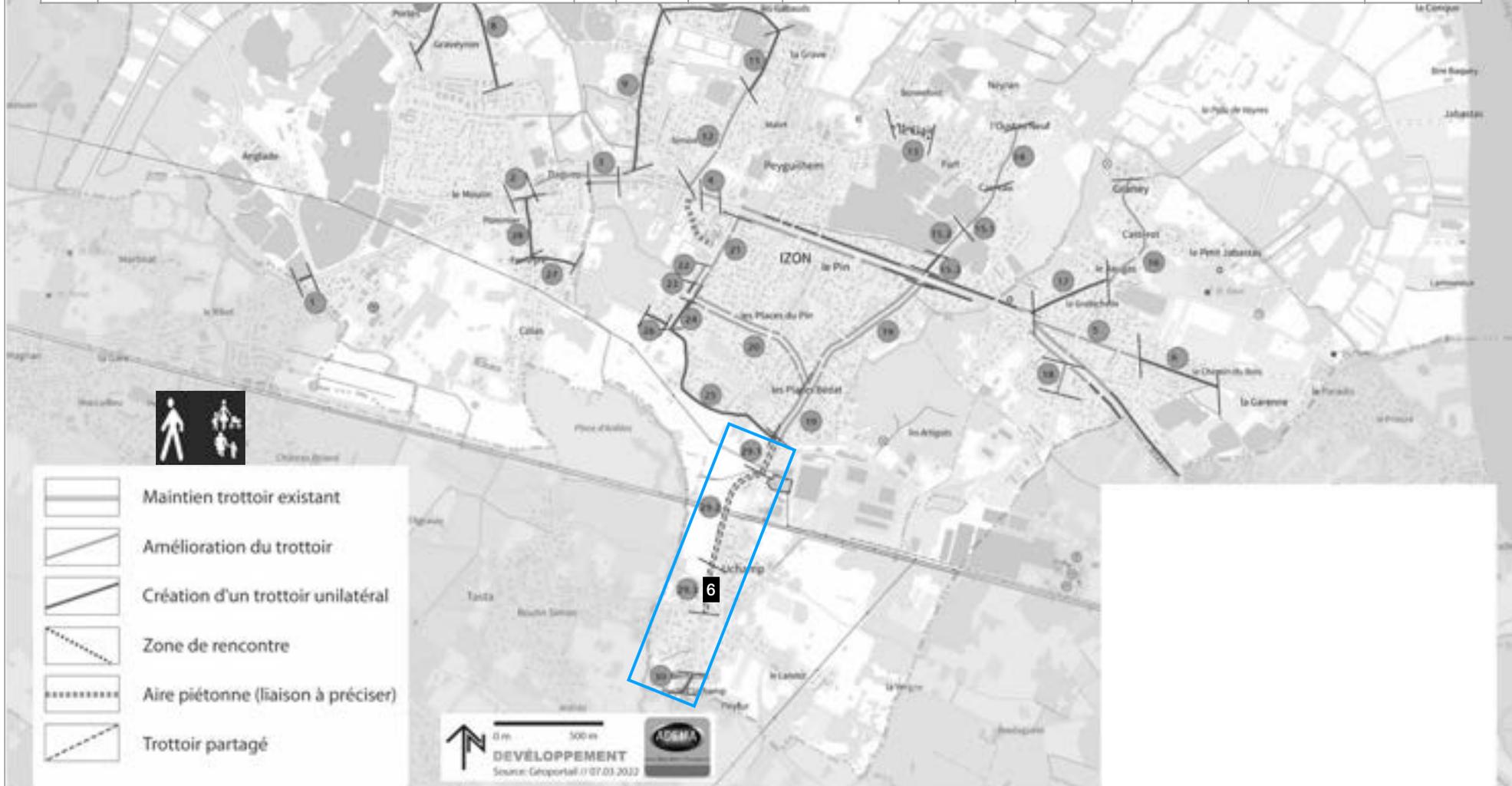
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
3	AVENUE D'UCHAMP / RUE DES MAURES									
19	Amélioration de trottoir existant (sur les deux accotements)	km	1,840	130 000,00 €	239 200,00 €					239 200,00 €
20	Amélioration de trottoir existant (sur les deux accotements)	km	1,300	130 000,00 €	169 000,00 €					169 000,00 €
	SOUS TOTAL		3,140		408 200,00 €	-	-	-	-	408 200,00 €
19 & 20	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		3,140	40 000,00 €	125 600,00 €	-	-	-	-	125 600,00 €

N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
4	AV. ANCIENS COMBATTANTS / RUES DU SABLONAT & DES GABAUDS									
9	Création de trottoir unilatéral	km	0,685	170 000,00 €		116 450,00 €				116 450,00 €
10	Création de trottoir unilatéral	km	0,530	170 000,00 €		90 100,00 €				90 100,00 €
11	Création de trottoir unilatéral	km	0,280	170 000,00 €		47 600,00 €				47 600,00 €
12	Amélioration de trottoir existant	km	0,530	130 000,00 €		68 900,00 €				68 900,00 €
	SOUS TOTAL		2,025		-	323 050,00 €	-	-	-	323 050,00 €
9 à 12	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		2,025	40 000,00 €	21 200,00 €	59 800,00 €				81 000,00 €

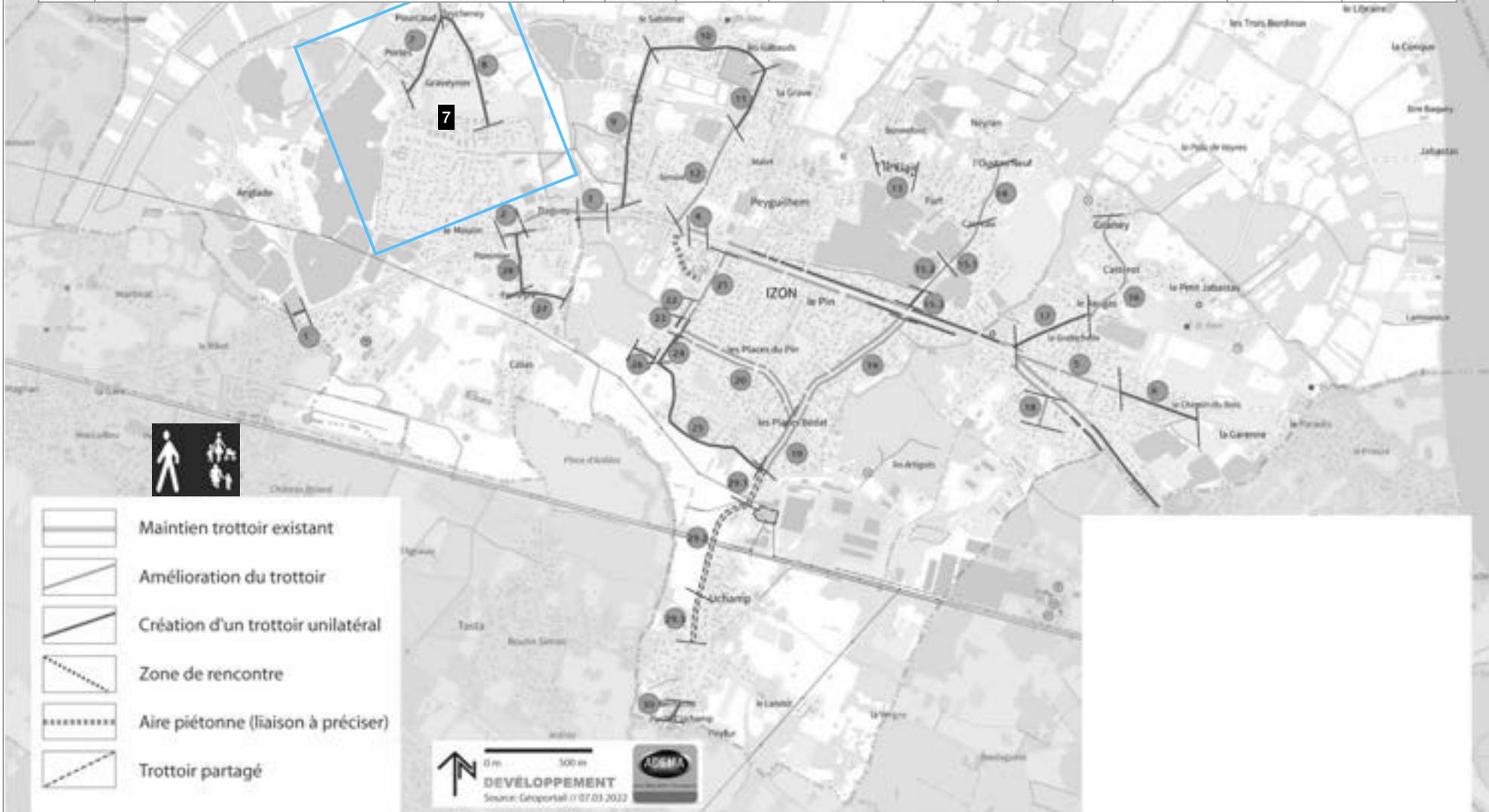


N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
4	RUE LEO DROUYN / RUE DE LOUSTAUNEUF / RUE DE CARREAU									
13	Zone de rencontre	km	0,175	4 000,00 €			700,00 €			700,00 €
14	Création de trottoir unilatéral	km	0,270	170 000,00 €		45 900,00 €				45 900,00 €
15,1	Création de trottoir unilatéral	km	0,235	170 000,00 €		39 950,00 €				39 950,00 €
15,2	Amélioration de sentier	km	0,145	110 000,00 €				15 950,00 €		15 950,00 €
15,3	Création de trottoir unilatéral	km	0,110	170 000,00 €		18 700,00 €				18 700,00 €
	SOUS TOTAL		0,935		-	104 550,00 €	700,00 €	15 950,00 €	-	121 200,00 €
14 15,1 et 15,2	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		0,615	40 000,00 €		24 600,00 €		5 800,00 €		30 400,00 €

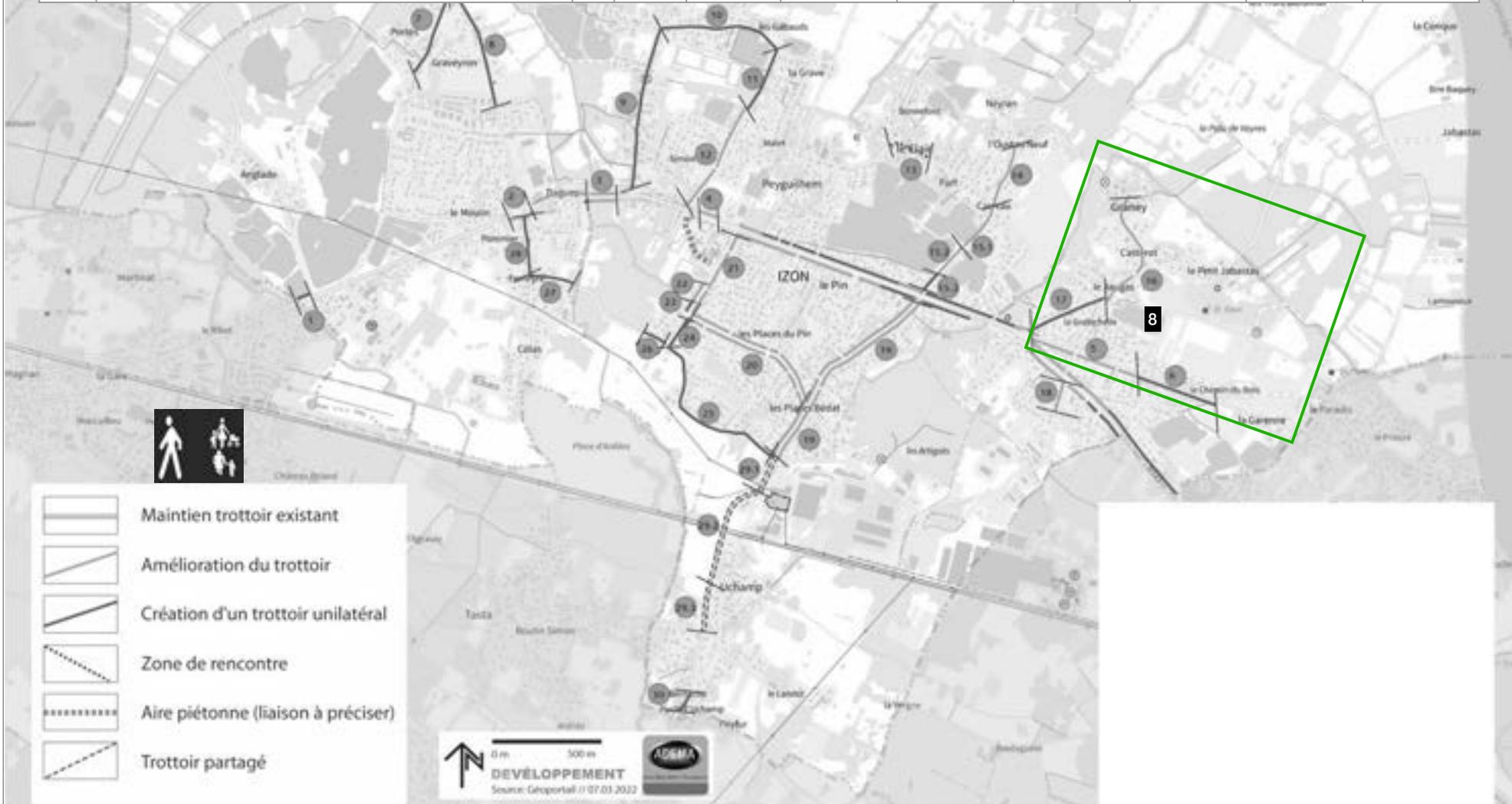
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
6	AVENUE D'UCHAMP									
29,1	Création de trottoir partagé (sur les deux accotements)	km	0,340	175 000,00 €					59 500,00 €	59 500,00 €
29,2	Création de trottoir partagé (sur les deux accotements)	km	0,940	350 000,00 €					329 000,00 €	329 000,00 €
29,3	Création de trottoir partagé (sur les deux accotements)	km	0,430	175 000,00 €					75 250,00 €	75 250,00 €
30	Création de trottoir unilatéral	km	0,210	170 000,00 €		35 700,00 €				35 700,00 €
	SOUS TOTAL		1,920		-	35 700,00 €	-	-	463 750,00 €	499 450,00 €
29,1 à 30	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		1,920	40 000,00 €		8 400,00 €			68 400,00 €	76 800,00 €



N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
7	AVENUE DE PORTES / AVENUE DE CAVERNES									
7	Création de trottoir unilatéral	km	0,355	170 000,00 €		60 350,00 €				60 350,00 €
8	Création de trottoir unilatéral	km	0,530	170 000,00 €		90 100,00 €				90 100,00 €
	SOUS TOTAL		0,885		-	150 450,00 €	-	-	-	150 450,00 €
7	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		0,355	40 000,00 €		14 200,00 €				14 200,00 €
8	OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé		0,530	40 000,00 €		21 200,00 €				21 200,00 €



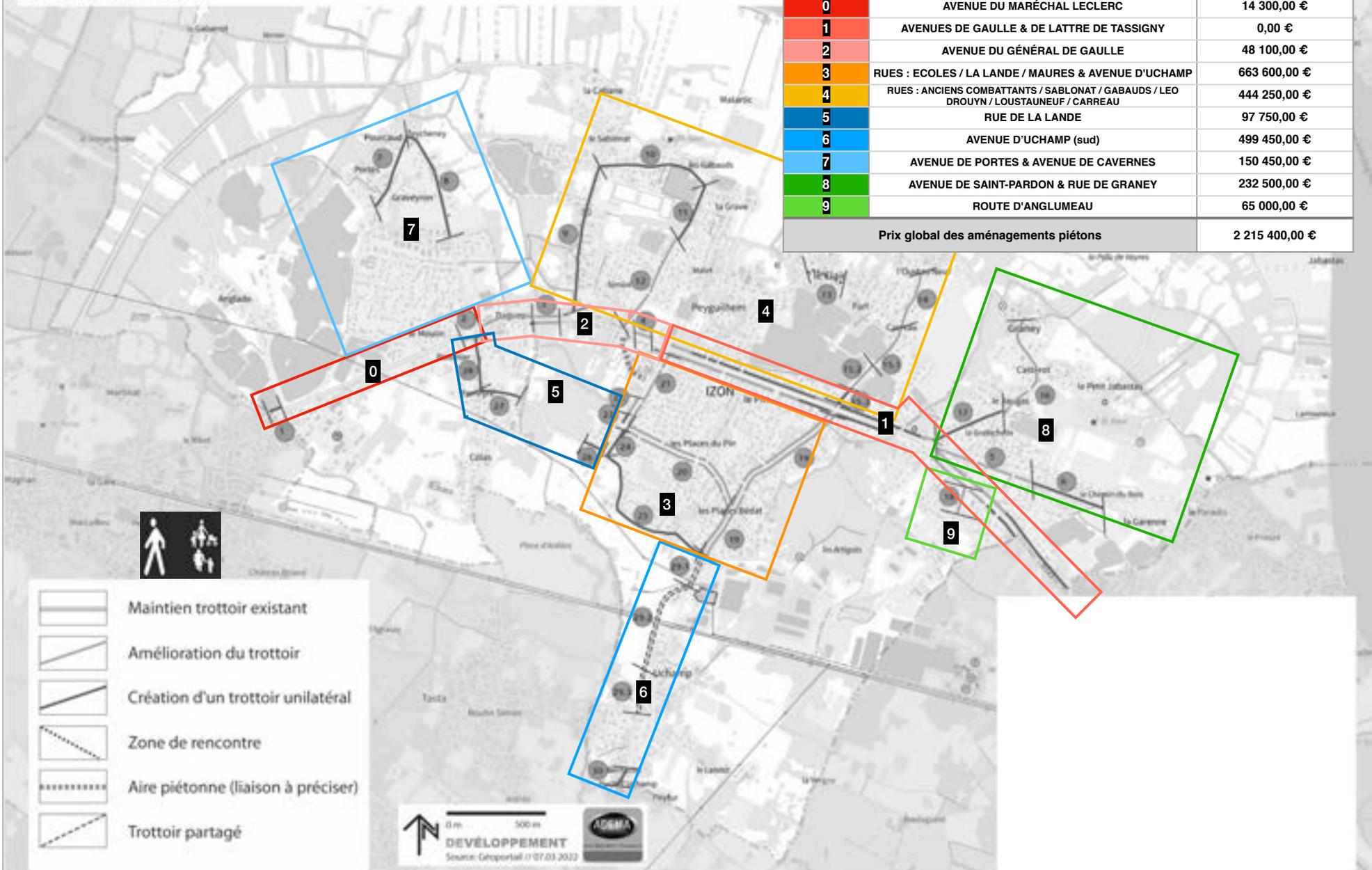
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT Amélioration de trottoir existant	Montant HT Création de trottoir	Montant HT Création zone de rencontre	Montant HT Amélioration de sentier existant	Montant HT Création de trottoir partagé	Montant total HT
8	AVENUE DE SAINT-PARDON / RUE DE GRANEY									
5	Amélioration de trottoir existant	km	0,480	130 000,00 €	62 400,00 €					62 400,00 €
6	Création de trottoir unilatéral	km	0,350	170 000,00 €		59 500,00 €				59 500,00 €
16	Amélioration de trottoir existant	km	0,380	130 000,00 €	49 400,00 €					49 400,00 €
17	Création de trottoir unilatéral	km	0,360	170 000,00 €		61 200,00 €				61 200,00 €
	SOUS TOTAL		1,570		111 800,00 €	120 700,00 €	-	-	-	232 500,00 €
5 à 17	<i>OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé</i>		1,570	40 000,00 €	34 400,00 €	28 400,00 €				62 800,00 €



Aménagements en faveur des Piétons

PLAN GUIDE

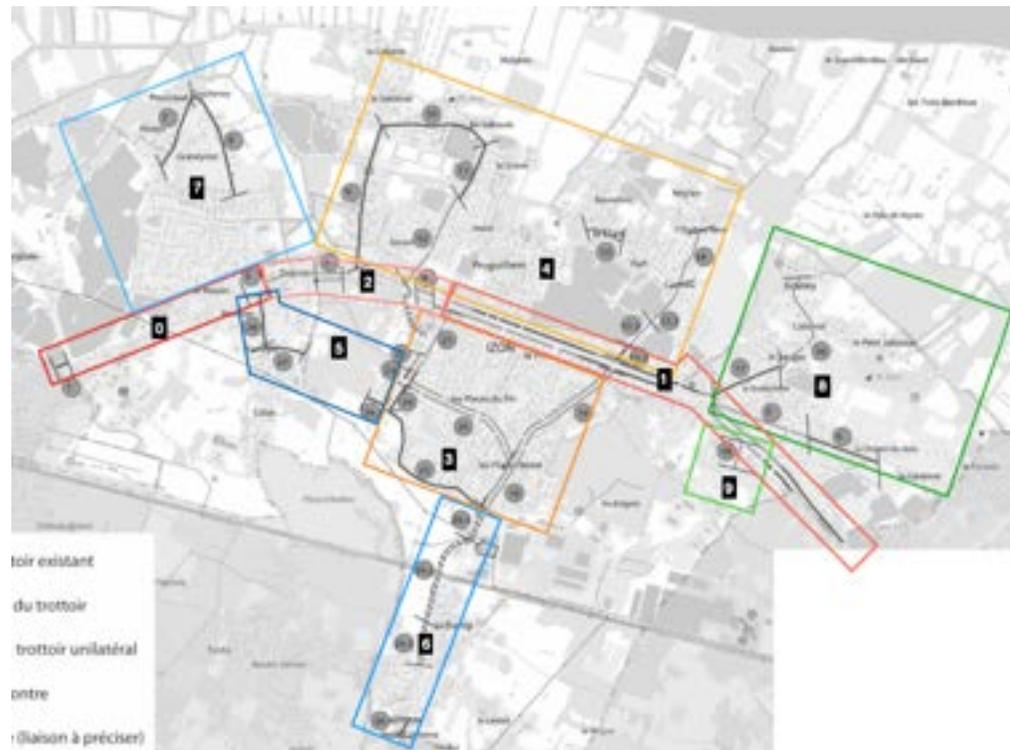
N° Tronçon	Désignation de la voie	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	14 300,00 €
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	0,00 €
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	48 100,00 €
3	RUES : ECOLES / LA LANDE / MAURES & AVENUE D'UCHAMP	663 600,00 €
4	RUES : ANCIENS COMBATTANTS / SABLONAT / GABAUDS / LEO DROUYN / LOUSTAUNEUF / CARREAU	444 250,00 €
5	RUE DE LA LANDE	97 750,00 €
6	AVENUE D'UCHAMP (sud)	499 450,00 €
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	150 450,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON & RUE DE GRANEY	232 500,00 €
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	65 000,00 €
Prix global des aménagements piétons		2 215 400,00 €



L'avenue de Saint-Pardon et la rue de Graney ont été rajoutées en priorité 8 tandis que la route d'Anglumeau Est considérée en priorité 9

Aménagements en faveur des Piétons

N° Tronçon	Désignation de la voie	Enrobé	Béton balayé
		Base	OPTION 4
		Montant total HT	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	14 300,00 €	4 400,00 €
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	0,00 €	
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	48 100,00 €	14 800,00 €
3	RUES : ECOLES / LA LANDE / MAURES & AVENUE D'UCHAMP	663 600,00 €	190 400,00 €
4	RUES : ANCIENS COMBATTANTS / SABLONAT / GABAUDS / LEO DROUYN / LOUSTAUNEUF / CARREAU	444 250,00 €	111 400,00 €
5	RUE DE LA LANDE	97 750,00 €	23 000,00 €
6	AVENUE D'UCHAMP (sud)	499 450,00 €	76 800,00 €
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	150 450,00 €	35 400,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON & RUE DE GRANÉY	232 500,00 €	62 800,00 €
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	65 000,00 €	20 000,00 €
Prix global des aménagements piétons		2 215 400,00 €	539 000,00 €

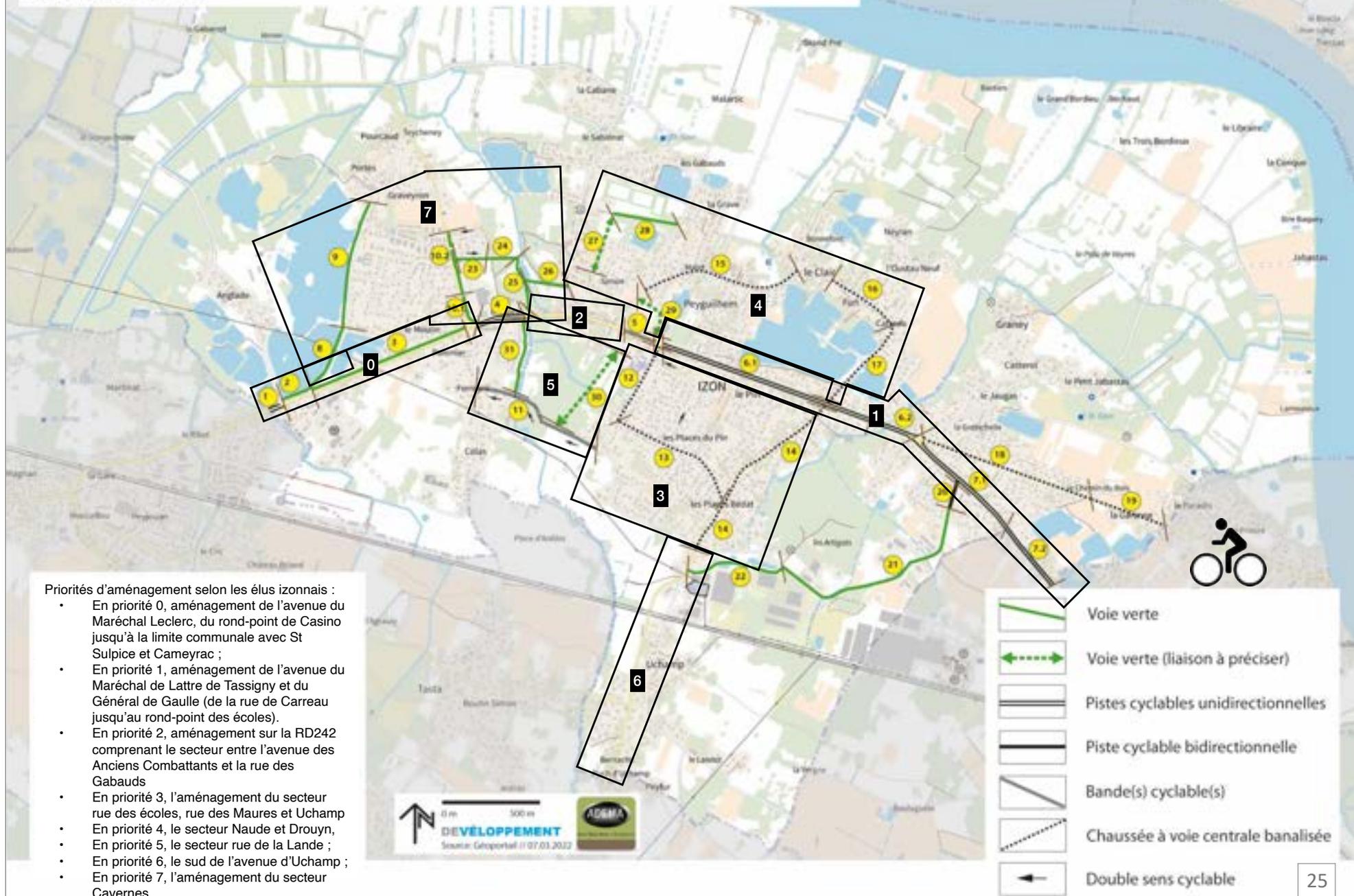




Estimation financière sommaire des aménagements cyclables

Aménagements en faveur des Cyclistes

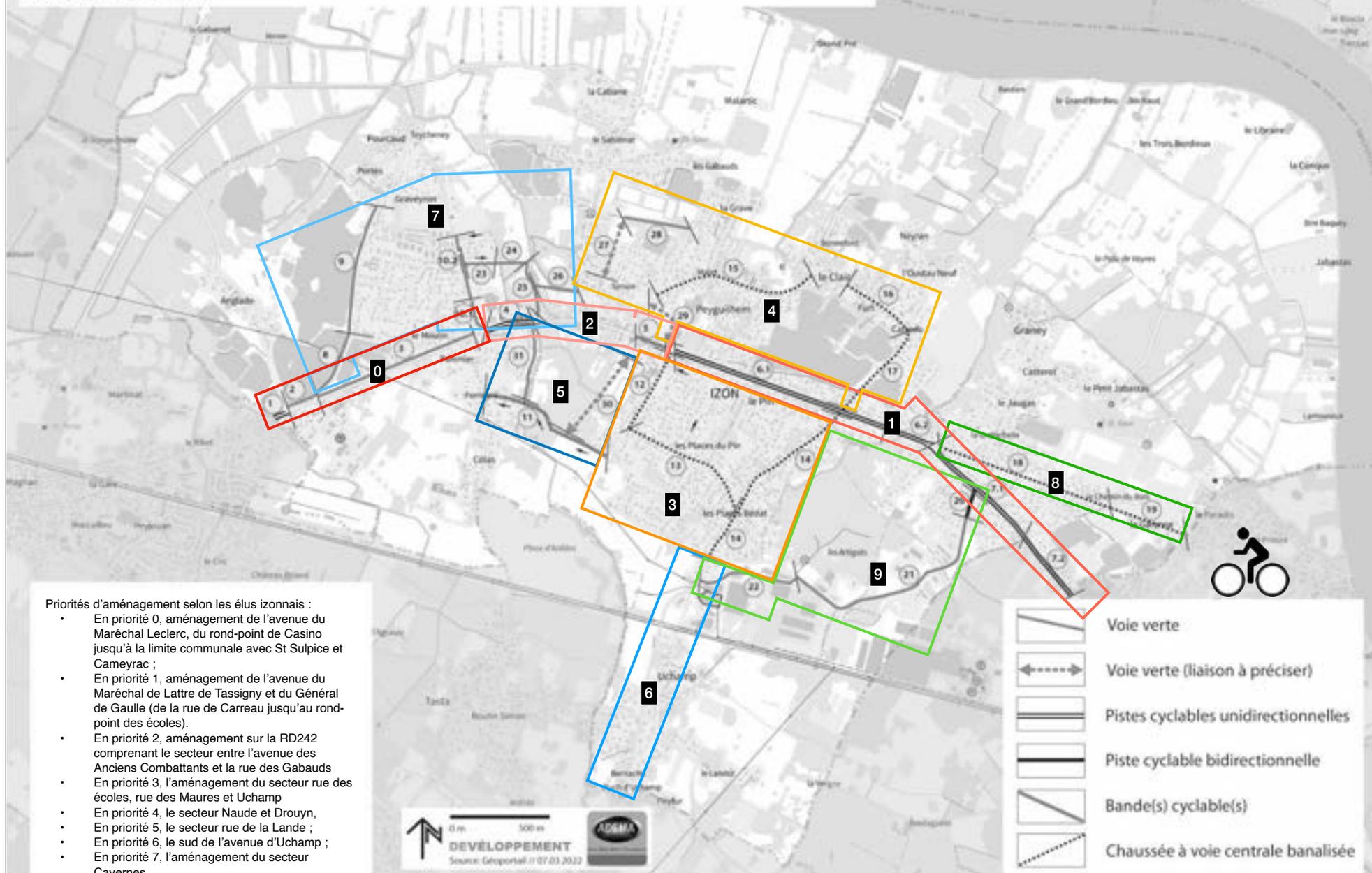
PLAN GUIDE



- Priorités d'aménagement selon les élus izonnais :
- En priorité 0, aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc, du rond-point de Casino jusqu'à la limite communale avec St Sulpice et Cameyrac ;
 - En priorité 1, aménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle (de la rue de Carreau jusqu'au rond-point des écoles).
 - En priorité 2, aménagement sur la RD242 comprenant le secteur entre l'avenue des Anciens Combattants et la rue des Gabauds
 - En priorité 3, l'aménagement du secteur rue des écoles, rue des Maures et Uchamp
 - En priorité 4, le secteur Naude et Drouyn,
 - En priorité 5, le secteur rue de la Lande ;
 - En priorité 6, le sud de l'avenue d'Uchamp ;
 - En priorité 7, l'aménagement du secteur Cavernes

Aménagements en faveur des Cyclistes

PLAN GUIDE

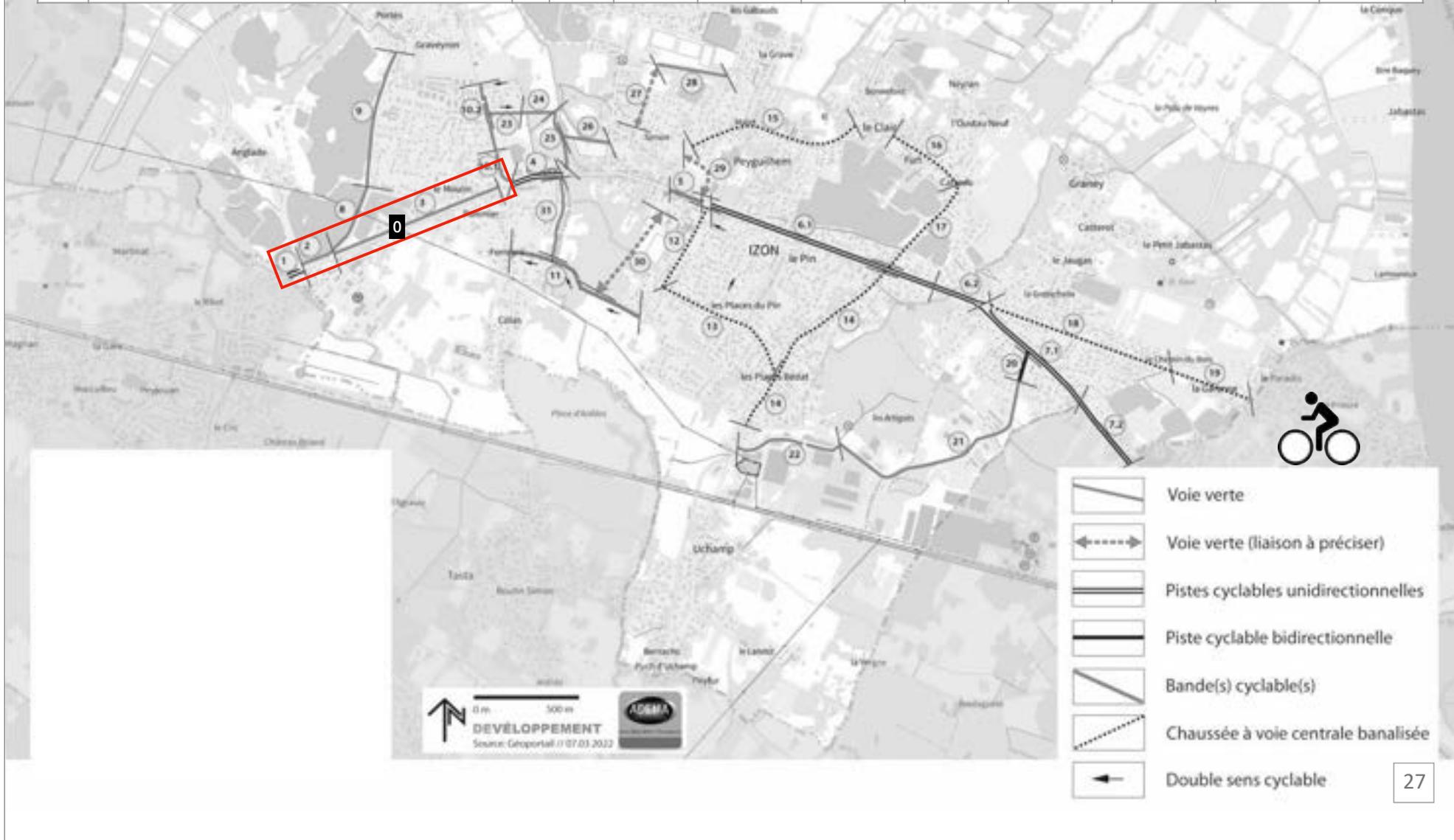


Priorités d'aménagement selon les élus izonnais :

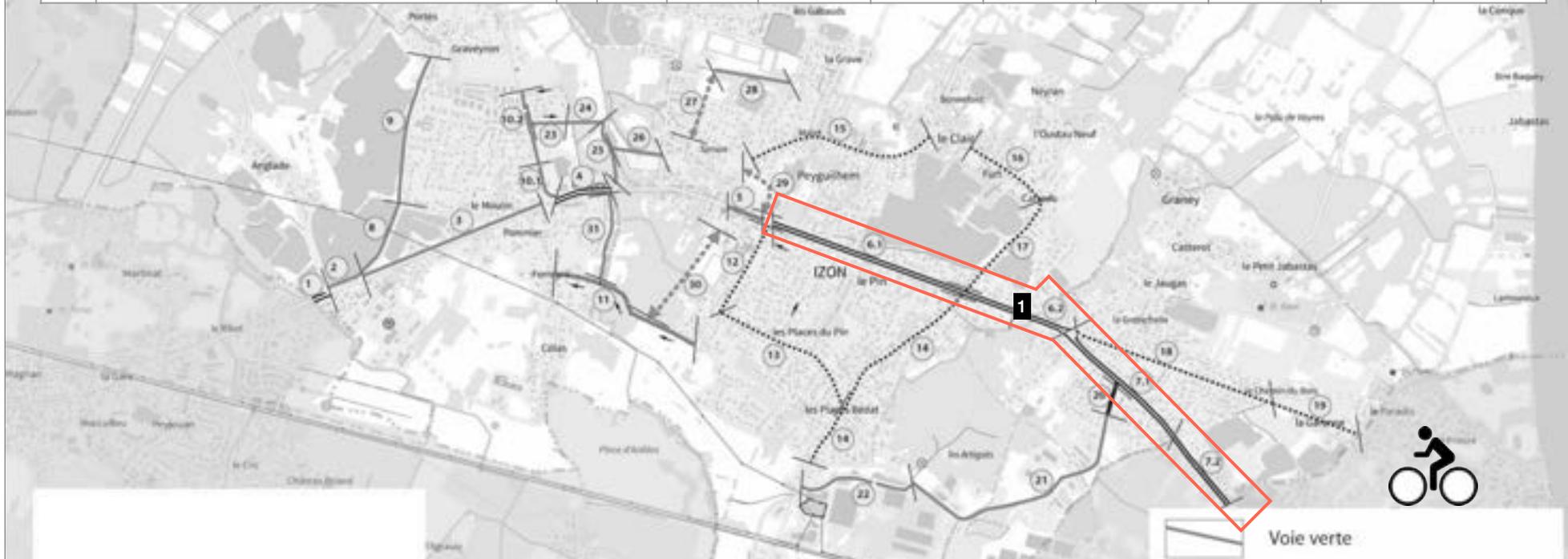
- En priorité 0, aménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc, du rond-point de Casino jusqu'à la limite communale avec St Sulpice et Cameyrac ;
- En priorité 1, aménagement de l'avenue du Maréchal de Latre de Tassigny et du Général de Gaulle (de la rue de Carreau jusqu'au rond-point des écoles).
- En priorité 2, aménagement sur la RD242 comprenant le secteur entre l'avenue des Anciens Combattants et la rue des Gabauds
- En priorité 3, l'aménagement du secteur rue des écoles, rue des Maures et Uchamp
- En priorité 4, le secteur Naude et Drouyn,
- En priorité 5, le secteur rue de la Lande ;
- En priorité 6, le sud de l'avenue d'Uchamp ;
- En priorité 7, l'aménagement du secteur Cavernes

L'avenue de Saint-Pardon et la route d'Anglumeau ont été rajoutées en priorités 8 et 9

N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC										
1	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,070	285 000,00 €		19 950,00 €					19 950,00 €
1	PC unidirectionnelle	km	0,070	220 000,00 €	15 400,00 €						15 400,00 €
2	Voie verte	km	0,170	200 000,00 €						34 000,00 €	34 000,00 €
3	Voie verte avec modification de profil	km	0,800	250 000,00 €						200 000,00 €	200 000,00 €
SOUS TOTAL			1,110		15 400,00 €	19 950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	234 000,00 €	269 350,00 €
1	OPTION N°1 : Résine colorée pour PC unidirectionnelle sur trottoir		0,070	50 000,00 €		3 500,00 €					3 500,00 €
1	OPTION N°2 : Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir		0,070	40 000,00 €		2 800,00 €					2 800,00 €

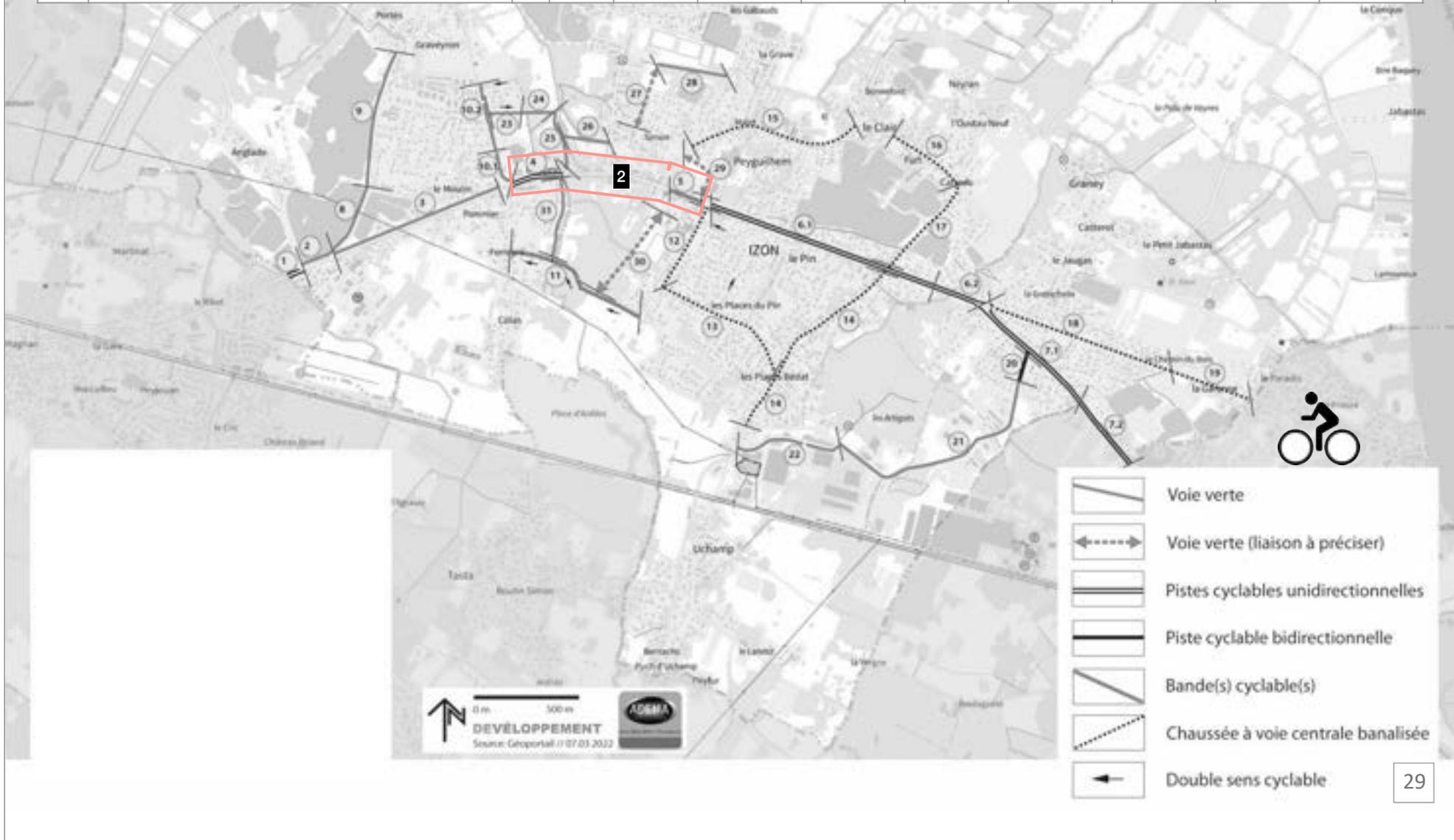


N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
1	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE										
6,1	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	1,040	285 000,00 €		296 400,00 €					296 400,00 €
6,1	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	1,040	285 000,00 €		296 400,00 €					296 400,00 €
6,2	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,230	285 000,00 €		65 550,00 €					65 550,00 €
6,2	PC unidirectionnelle	km	0,230	220 000,00 €	50 600,00 €						50 600,00 €
	SOUS TOTAL		2,540		50 600,00 €	658 350,00 €	-	-	-	-	708 950,00 €
6,1 6,2	OPTION N°1 : Résine colorée pour PC unidirectionnelle sur trottoir		2,310	50 000,00 €		115 500,00 €					115 500,00 €
6,1 6,2	OPTION N°2 : Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir		2,310	40 000,00 €		92 400,00 €					92 400,00 €

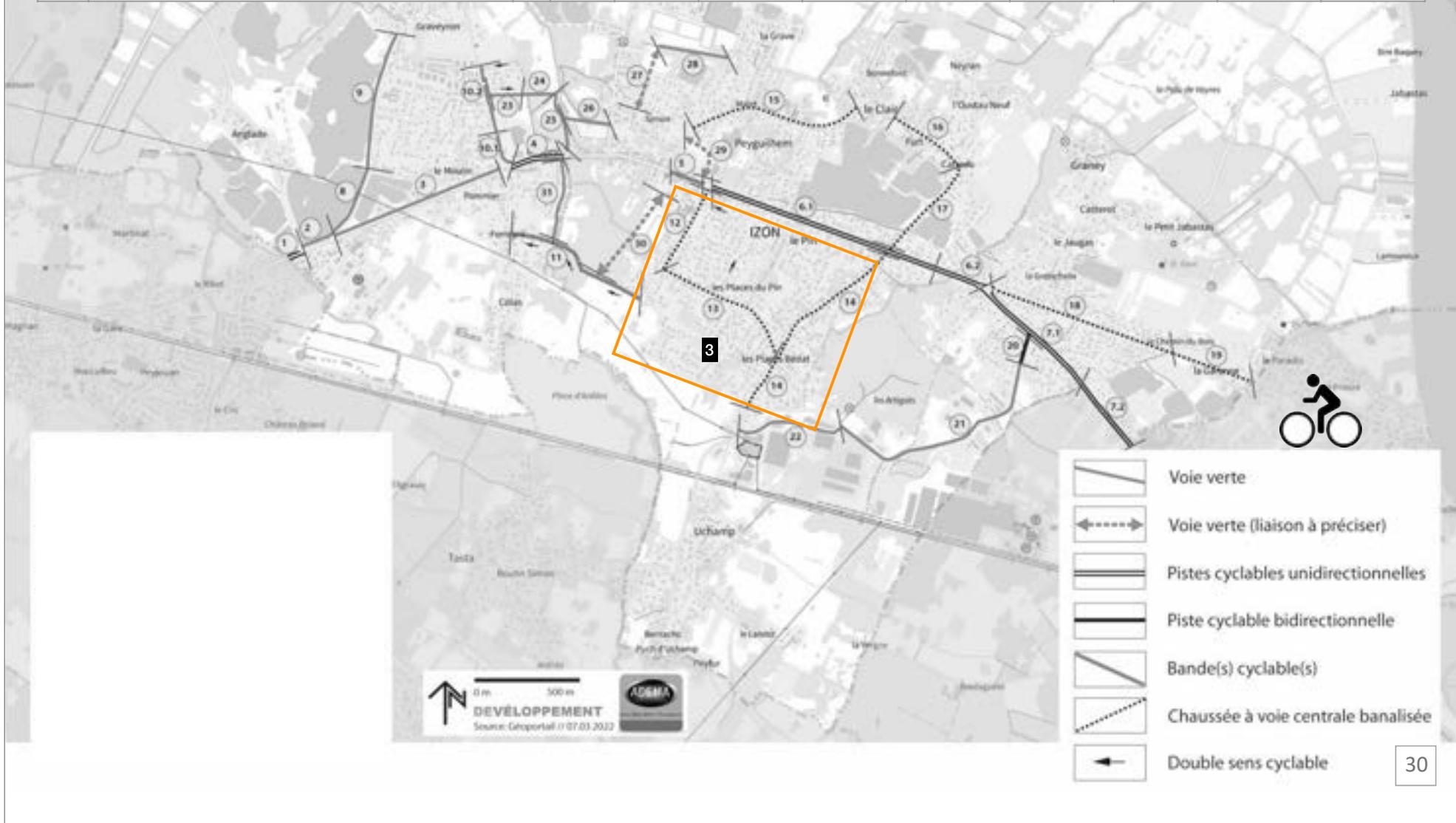


N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
1	AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY										
7,1	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,565	285 000,00 €		161 025,00 €					161 025,00 €
7,1	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,565	285 000,00 €		161 025,00 €					161 025,00 €
7,2	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,350	285 000,00 €	99 750,00 €						99 750,00 €
7,2	PC unidirectionnelle	km	0,350	220 000,00 €	77 000,00 €						77 000,00 €
	SOUS TOTAL		1,830		176 750,00 €	322 050,00 €	-	-	-	-	498 800,00 €
7,1 7,2	OPTION N°1 : Résine colorée pour PC unidirectionnelle sur trottoir		1,480	50 000,00 €		74 000,00 €					74 000,00 €
7,1 7,2	OPTION N°2 : Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir		1,480	40 000,00 €		59 200,00 €					59 200,00 €

N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE										
4	PC unidirectionnelle sur trottoir	km	0,300	285 000,00 €		85 500,00 €					85 500,00 €
4	PC unidirectionnelle	km	0,300	220 000,00 €	66 000,00 €						66 000,00 €
5	Bande cyclable bidirectionnelle + bordure demi-lune	km	0,160	780 000,00 €				124 800,00 €			124 800,00 €
SOUS TOTAL			0,760		66 000,00 €	85 500,00 €	-	124 800,00 €	-	-	276 300,00 €
4	OPTION N°1 : Résine colorée pour PC unidirectionnelle sur trottoir		0,300	50 000,00 €		15 000,00 €					15 000,00 €
4	OPTION N°2 : Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir		0,300	40 000,00 €		12 000,00 €					12 000,00 €



N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
3	RUE DES ECOLES / RUE DES MAURES / AVENUE D'UCHAMP										
12	CVCB	km	0,410	15 000,00 €					6 150,00 €		6 150,00 €
13	CVCB	km	0,650	15 000,00 €					9 750,00 €		9 750,00 €
14	CVCB	km	0,930	15 000,00 €					13 950,00 €		13 950,00 €
	SOUS TOTAL		1,990		-	-	-	-	29 850,00 €	-	29 850,00 €
12	OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives		0,410	100 000,00 €					41 000,00 €		41 000,00 €
13	OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives		0,650	100 000,00 €					65 000,00 €		65 000,00 €
14	OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives		0,930	100 000,00 €					93 000,00 €		93 000,00 €



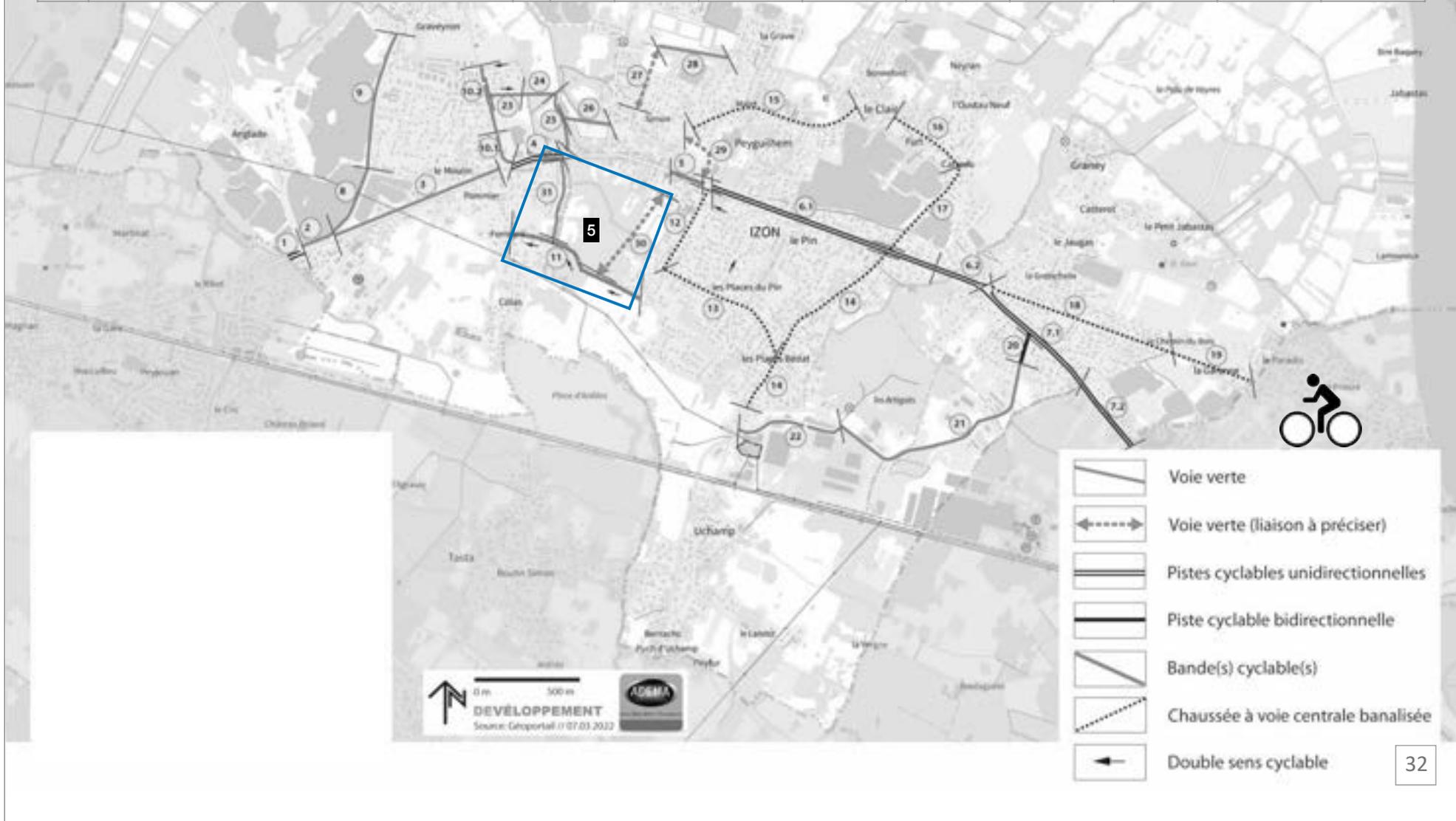
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
4	LA NAUDE										
27	Voie verte	km	0,290	200 000,00 €						58 000,00 €	58 000,00 €
28	Voie verte	km	0,310	170 000,00 €						52 700,00 €	52 700,00 €
29	Voie verte	km	0,260	200 000,00 €						52 000,00 €	52 000,00 €
	SOUS TOTAL		0,860		-	-	-	-	-	162 700,00 €	162 700,00 €
28	OPTION N°5 : Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent		0,310	85 000,00 €						26 350,00 €	26 350,00 €



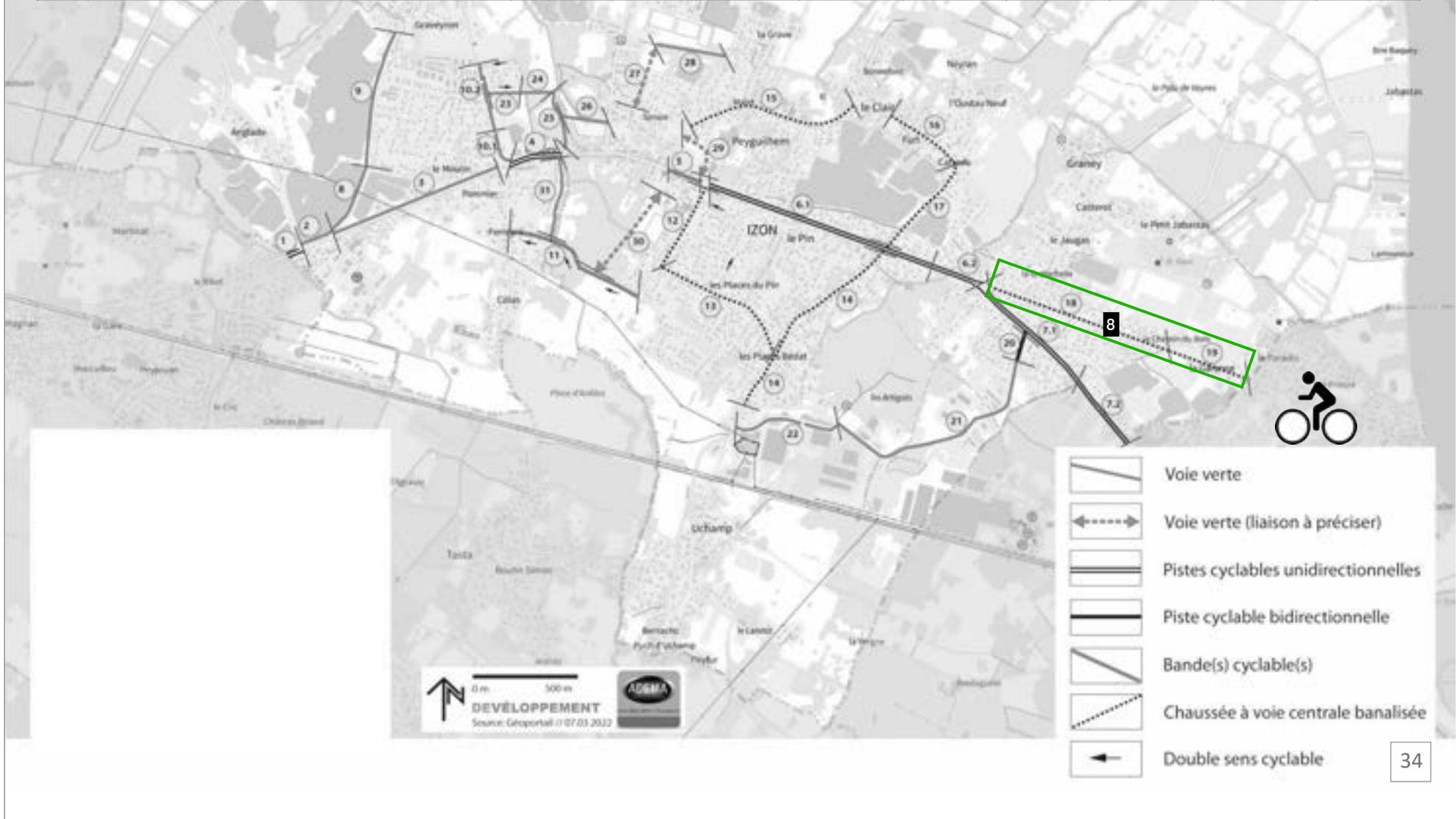
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
4	RUE LEO DROUYN / RUE DE CARREAU										
15	CVCB	km	0,780	15 000,00 €					11 700,00 €		11 700,00 €
16	CVCB	km	0,365	15 000,00 €					5 475,00 €		5 475,00 €
17	CVCB	km	0,470	15 000,00 €					7 050,00 €		7 050,00 €
	SOUS TOTAL		1,615		-	-	-	-	24 225,00 €	-	24 225,00 €
15 à 17	OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives		1,615	100 000,00 €					161 500,00 €		161 500,00 €

← Double sens cyclable

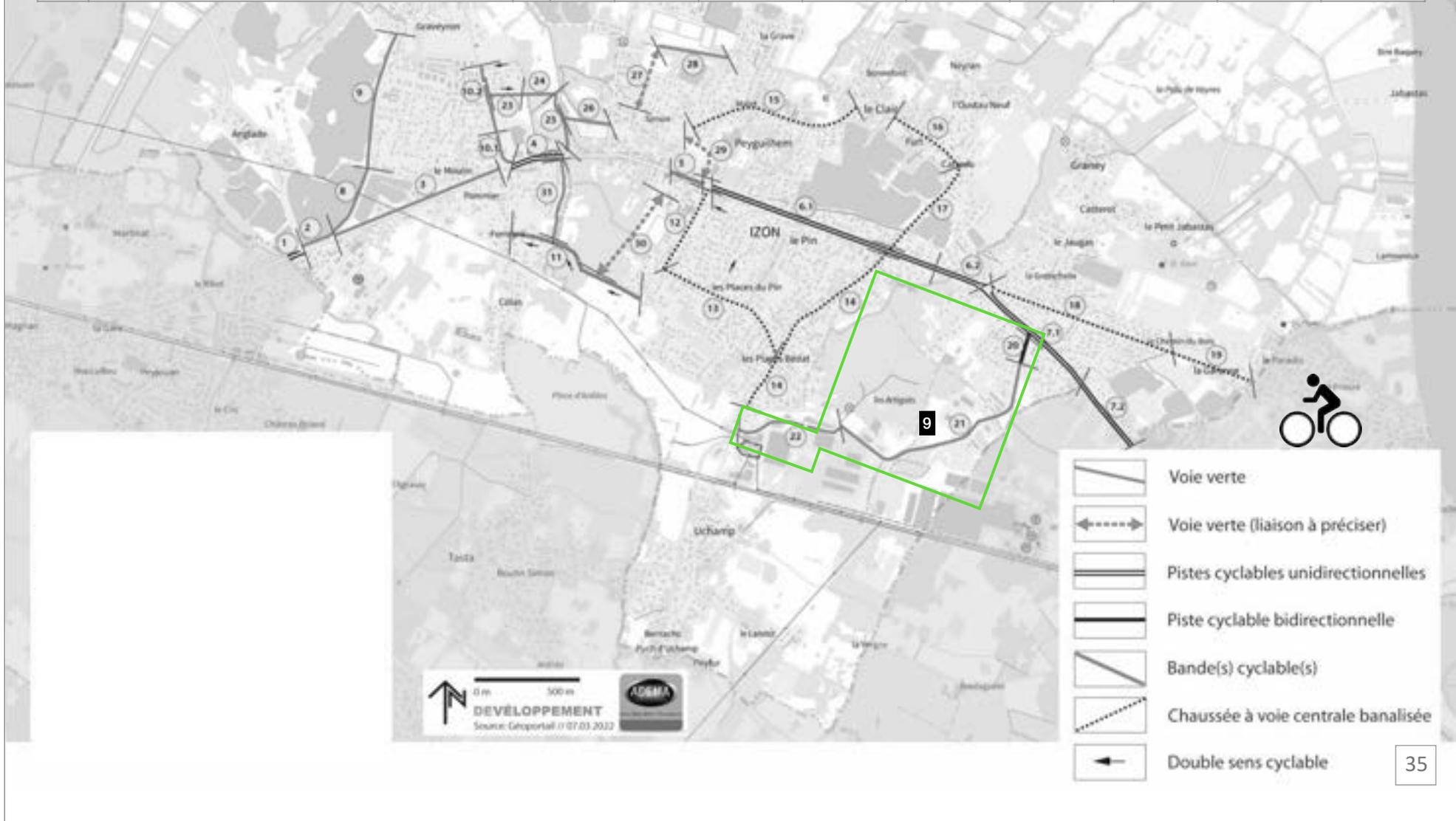
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
5	RUE DE LA LANDE										
11	Bande cyclable unidirectionnelle	km	0,650	5 000,00 €				3 250,00 €			3 250,00 €
30	Voie verte	km	0,450	200 000,00 €						90 000,00 €	90 000,00 €
31	Voie verte	km	0,375	200 000,00 €						75 000,00 €	75 000,00 €
	SOUS TOTAL		1,475		-	-	-	3 250,00 €	-	165 000,00 €	168 250,00 €
30	OPTION N°5 : Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent		0,450	85 000,00 €						38 250,00 €	38 250,00 €
31	OPTION N°5 : Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent		0,375	85 000,00 €						31 875,00 €	31 875,00 €



N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
8	AVENUE DE SAINT-PARDON										
18	CVCB	km	0,820	15 000,00 €					12 300,00 €		12 300,00 €
19	CVCB	km	0,370	15 000,00 €					5 550,00 €		5 550,00 €
	SOUS TOTAL		1,190		-	-	-	-	17 850,00 €	-	17 850,00 €
18 & 19	OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives		1,190	100 000,00 €					119 000,00 €		119 000,00 €



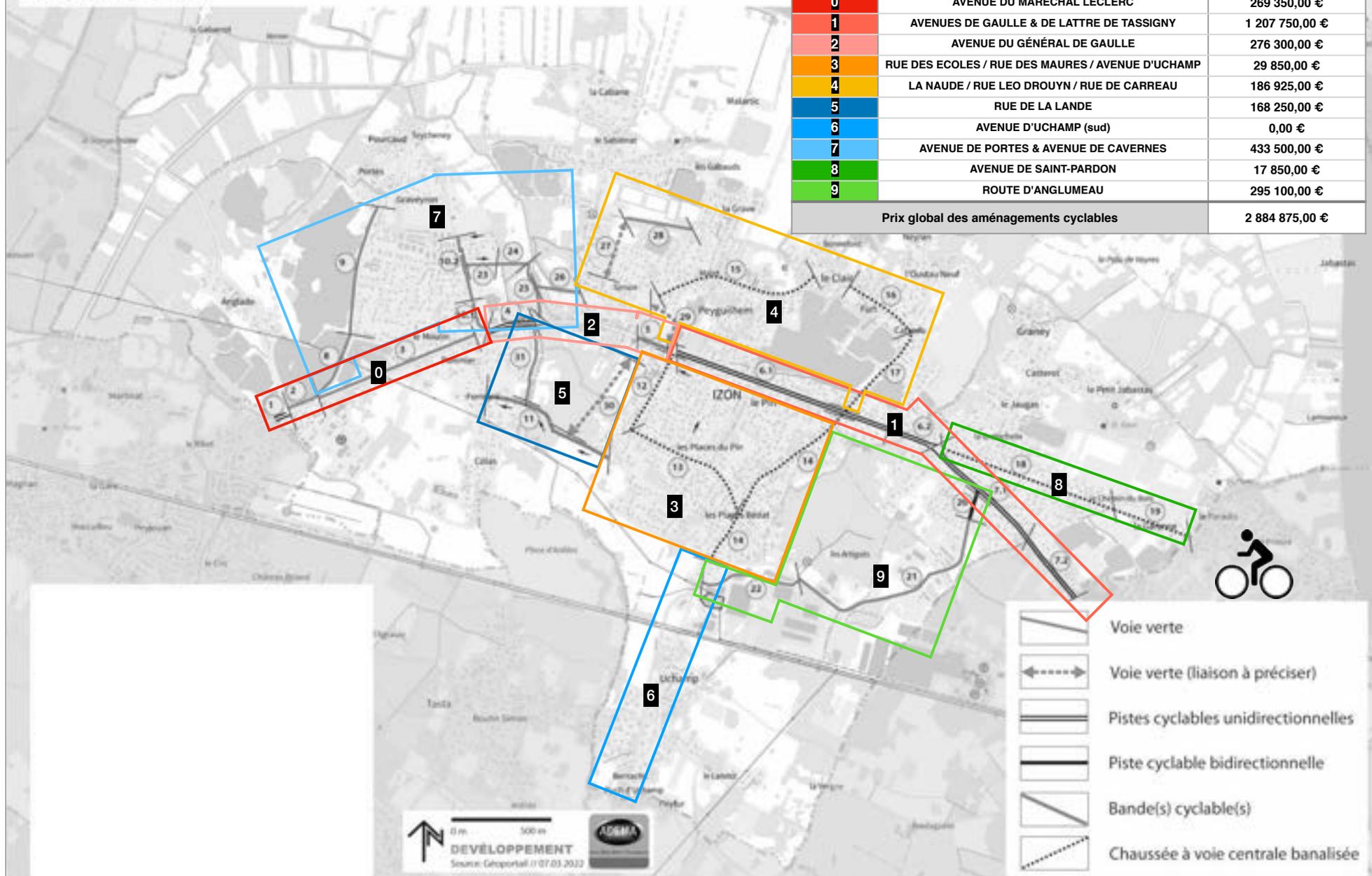
N° Tronçon	Désignation de la voie	Unité	Linéaire	PU	Montant HT PC unidirectionnelle	Montant HT PC unidirectionnelle sur trottoir	Montant HT PC bidirectionnelle	Montant HT Bande cyclable	Montant HT CVCB	Montant HT Voie verte	Montant total HT
9	ROUTE D'ANGLUMEAU										
20	PC bidirectionnelle	km	0,140	250 000,00 €			35 000,00 €				35 000,00 €
21	Voie verte	km	1,050	170 000,00 €						178 500,00 €	178 500,00 €
22	Voie verte	km	0,480	170 000,00 €						81 600,00 €	81 600,00 €
	SOUS TOTAL		1,670		-	-	35 000,00 €	-	-	260 100,00 €	295 100,00 €



Aménagements en faveur des Cyclistes

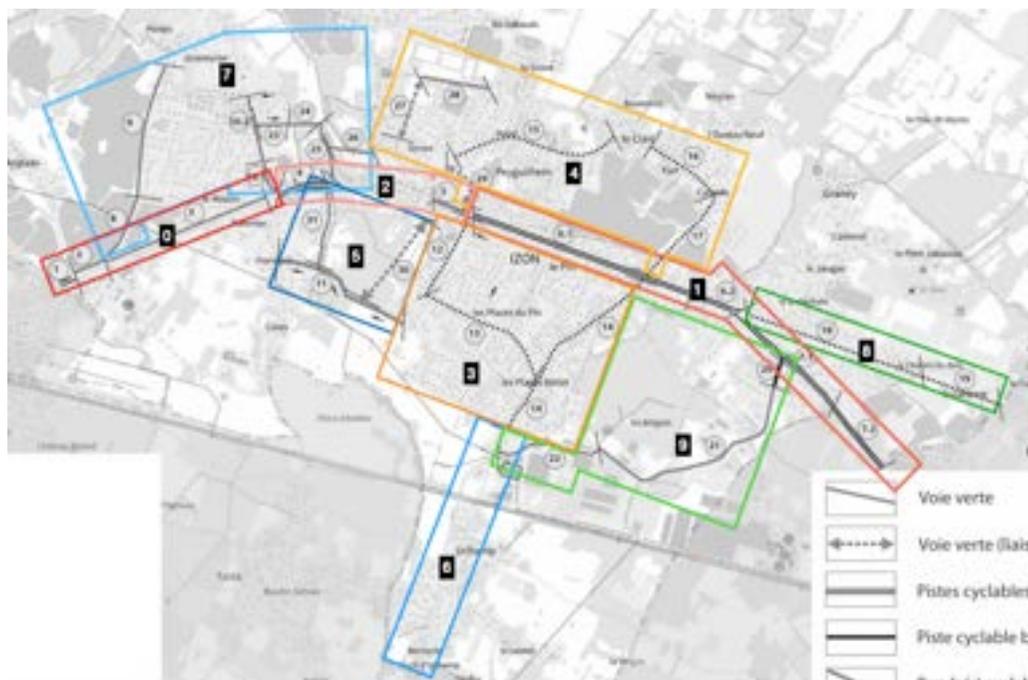
PLAN GUIDE

N° Tronçon	Désignation de la voie	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	269 350,00 €
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	1 207 750,00 €
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	276 300,00 €
3	RUE DES ECOLES / RUE DES MAURES / AVENUE D'UCHAMP	29 850,00 €
4	LA NAUDE / RUE LEO DROUYN / RUE DE CARREAU	186 925,00 €
5	RUE DE LA LANDE	168 250,00 €
6	AVENUE D'UCHAMP (sud)	0,00 €
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	433 500,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON	17 850,00 €
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	295 100,00 €
Prix global des aménagements cyclables		2 884 875,00 €



Aménagements en faveur des Cyclistes

N° Tronçon	Désignation de la voie	Enrobé	Résine colorée PC	Béton balayé PC	Résine colorée rives	Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent
		Base	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 5
		Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	269 350,00 €	3 500,00 €	2 800,00 €		
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	1 207 750,00 €	189 500,00 €	151 600,00 €		
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	276 300,00 €	15 000,00 €	12 000,00 €		
3	RUE DES ECOLES / RUE DES MAURES / AVENUE D'UCHAMP	29 850,00 €			199 000,00 €	
4	LA NAUDE / RUE LEO DROUYN / RUE DE CARREAU	186 925,00 €			161 500,00 €	26 350,00 €
5	RUE DE LA LANDE	168 250,00 €				70 125,00 €
6	AVENUE D'UCHAMP (sud)	0,00 €				
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	433 500,00 €				131 750,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON	17 850,00 €			119 000,00 €	
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	295 100,00 €				
Prix global des aménagements cyclables		2 884 875,00 €	208 000,00 €	166 400,00 €	479 500,00 €	228 225,00 €



Bilan général



Estimation financière sommaire des aménagements piétons

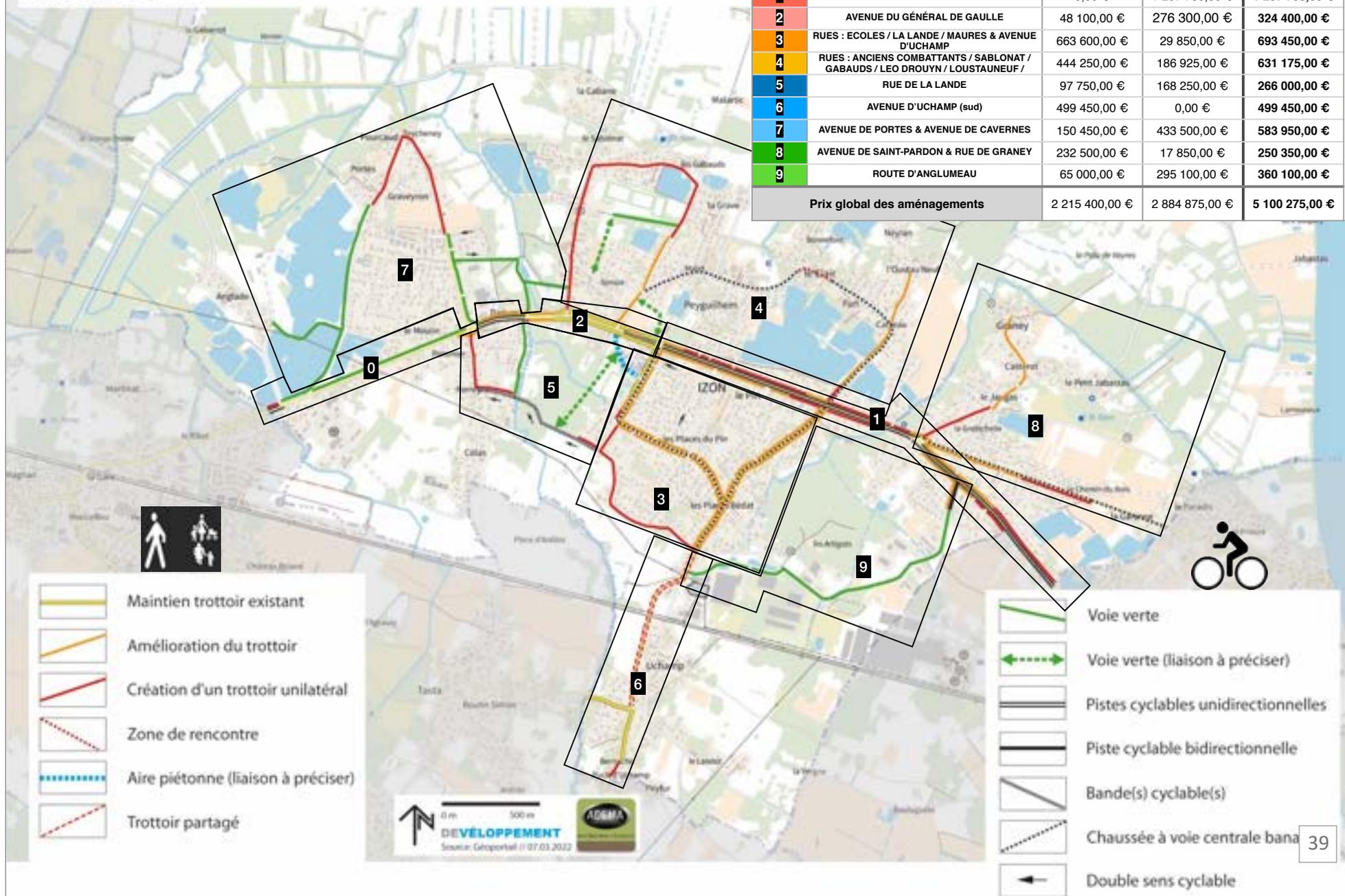


Estimation financière sommaire des aménagements cyclables

Estimations chiffrées des aménagements : le bilan

PLAN GUIDE

N° Tronçon	Désignation de la voie			Piétons + Cyclistes
		PIETONS	CYCLISTES	
		Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	14 300,00 €	269 350,00 €	283 650,00 €
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	0,00 €	1 207 750,00 €	1 207 750,00 €
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	48 100,00 €	276 300,00 €	324 400,00 €
3	RUES : ECOLES / LA LANDE / MAURES & AVENUE D'UChamp	663 600,00 €	29 850,00 €	693 450,00 €
4	RUES : ANCIENS COMBATTANTS / SABLONAT / GABAUDS / LEO DROUYN / LOUSTAUNEUF /	444 250,00 €	186 925,00 €	631 175,00 €
5	RUE DE LA LANDE	97 750,00 €	168 250,00 €	266 000,00 €
6	AVENUE D'UChamp (sud)	499 450,00 €	0,00 €	499 450,00 €
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	150 450,00 €	433 500,00 €	583 950,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON & RUE DE GRANEY	232 500,00 €	17 850,00 €	250 350,00 €
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	65 000,00 €	295 100,00 €	360 100,00 €
Prix global des aménagements		2 215 400,00 €	2 884 875,00 €	5 100 275,00 €



- Maintien trottoir existant
- Amélioration du trottoir
- Création d'un trottoir unilatéral
- Zone de rencontre
- Aire piétonne (liaison à préciser)
- Trottoir partagé

- Voie verte
- Voie verte (liaison à préciser)
- Pistes cyclables unidirectionnelles
- Piste cyclable bidirectionnelle
- Bande(s) cyclable(s)
- Chaussée à voie centrale banna
- Double sens cyclable



Bilan

N° Tronçon	Désignation de la voie			Enrobé	Résine colorée Piste cyclable sur Trottoir	Béton balayé Piste cyclable sur Trottoir	Résine colorée rives des CVCB	Béton balayé Trottoir	Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent
		PIETONS	VELOS	Piétons + Cyclistes (BASE)	Cyclistes (OPTION 1)	Cyclistes (OPTION 2)	Cyclistes (OPTION 3)	Piétons (OPTION 4)	Cyclistes (OPTION 5)
		Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	14 300,00 €	269 350,00 €	283 650,00 €	3 500,00 €	2 800,00 €		4 400,00 €	
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATTRE DE TASSIGNY	0,00 €	1 207 750,00 €	1 207 750,00 €	189 500,00 €	151 600,00 €			
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	48 100,00 €	276 300,00 €	324 400,00 €	15 000,00 €	12 000,00 €		14 800,00 €	
3	RUES : ECOLES / LA LANDE / MAURES & AVENUE D'UCHAMP	663 600,00 €	29 850,00 €	693 450,00 €			199 000,00 €	190 400,00 €	
4	RUES : ANCIENS COMBATTANTS / SABLONAT / GABAUDS / LEO DROUYN / LOUSTAUNEUF / CARREAU / NAUDE	444 250,00 €	186 925,00 €	631 175,00 €			161 500,00 €	111 400,00 €	26 350,00 €
5	RUE DE LA LANDE	97 750,00 €	168 250,00 €	266 000,00 €				23 000,00 €	70 125,00 €
6	AVENUE D'UCHAMP (sud)	499 450,00 €	0,00 €	499 450,00 €				76 800,00 €	
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	150 450,00 €	433 500,00 €	583 950,00 €				35 400,00 €	131 750,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON & RUE DE GRANÉY	232 500,00 €	17 850,00 €	250 350,00 €			119 000,00 €	62 800,00 €	
9	ROUTE D'ANGLUMEAU	65 000,00 €	295 100,00 €	360 100,00 €				20 000,00 €	
Prix global des aménagements		2 215 400,00 €	2 884 875,00 €	5 100 275,00 €	208 000,00 €	166 400,00 €	479 500,00 €	539 000,00 €	228 225,00 €

Bilan

			Total
	PIETONS	CYCLISTES	
MONTANTS TOTAUX PAR TYPE D'AMÉNAGEMENT	2 215 400,00 €	2 884 875,00 €	5 100 275,00 €
<i>OPTION N°1 : Résine colorée pour PC unidirectionnelle sur trottoir</i>		208 000,00 €	208 000,00 €
<i>OPTION N°2 : Trottoir en béton balayé pour PC unidirectionnelle sur trottoir</i>		166 400,00 €	166 400,00 €
<i>OPTION N°3 : Résine colorée sur bandes de rives</i>		479 500,00 €	479 500,00 €
<i>OPTION N°4 : Trottoir en béton balayé en lieu et place de l'enrobé</i>	539 000,00 €		539 000,00 €
<i>OPTION N°5 : Voie verte en revêtement type Urbalith / Biokrom ou équivalent</i>		228 225,00 €	228 225,00 €

Bilan

N° Tronçon	Désignation de la voie	PIÉTONS		VELOS		Enrobé		Réseau colorisé		Béton balayé		Voie verte en traitement type Unilith / Bikemix ou Aquilant	
		Plate cyclable sur Trottoir		Plate cyclable sur Trottoir		Cyclistes (BASE)		Cyclistes (OPTION 1)		Cyclistes (OPTION 2)		Cyclistes (OPTION 3)	
		Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT	Montant total HT
0	AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC	14 300,00 €	269 350,00 €	283 650,00 €	3 500,00 €	2 800,00 €						4 400,00 €	
1	AVENUES DE GAULLE & DE LATRE DE TAISSIGAY	0,00 €	1 207 750,00 €	1 207 750,00 €	189 500,00 €	151 600,00 €							
2	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	48 100,00 €	276 300,00 €	324 400,00 €	15 000,00 €	12 000,00 €						14 600,00 €	
3	RUES : ECOLES / LA LANDE / MAURES & AVENUE DUCHAMP	663 600,00 €	29 850,00 €	693 450,00 €					199 000,00 €			190 400,00 €	
4	RUES : ANCIENS COMBATTANTS / SABONAY / GABAUDS / LEO DROUYN / LOUSTALNEUF /	444 250,00 €	188 925,00 €	631 175,00 €					161 500,00 €			111 400,00 €	26 350,00 €
5	RUE DE LA LANDE	97 750,00 €	168 250,00 €	266 000,00 €								23 000,00 €	70 125,00 €
6	AVENUE DUCHAMP (suite)	499 450,00 €	0,00 €	499 450,00 €								76 800,00 €	
7	AVENUE DE PORTES & AVENUE DE CAVERNES	150 450,00 €	433 500,00 €	583 950,00 €								35 400,00 €	131 750,00 €
8	AVENUE DE SAINT-PARDON & RUE DE GRANÉY	232 500,00 €	17 850,00 €	250 350,00 €					119 000,00 €			62 800,00 €	
9	ROUTE D'ANGILLARAU	65 000,00 €	295 100,00 €	360 100,00 €								20 000,00 €	
Prix global des aménagements		2 215 400,00 €	2 984 875,00 €	5 100 275,00 €	208 000,00 €	166 400,00 €	479 500,00 €	539 000,00 €	228 225,00 €				



Aides et partenariats financiers

Les possibilités de subventions pour la mise en place d'une politique vélo se sont accrues ces dernières années tandis que des partenariats financiers sont toujours envisageables avec les collectivités publiques locales pour la valorisation des modes actifs (CD33, CALI...). Les principales sources d'aides et de partenariats financiers sont listées ci-après :

- Fonds européens: LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), FEDER (fonds européen de développement régional), FSE (fonds social européen), FEADER (fonds européen de développement rural)
- Fonds « Mobilités actives » du Plan vélo. Objectif: soutenir financièrement les maîtres d'ouvrage dans leurs projets des itinéraires cyclables sécurisés et résorber les discontinuités d'itinéraires
- Le Plan de relance de **100 milliards d'euros** s'articule autour de 3 priorités : **l'écologie, la compétitivité et la cohésion**
- Programmes « Certificats d'économies d'énergie » (CEE) AVELO 2. Sur la période 2021-2024, le programme AVELO 2 a comme objectif d'accompagner les territoires peu denses et péri-urbain dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien
- CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais)
- Conseil Départemental de la Gironde (CD 33)
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR)
- Contrats de Plan État Région (CPER)
- Banque des territoires
- L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), pour le stationnement vélo sécurisé en gare et les transports en commun

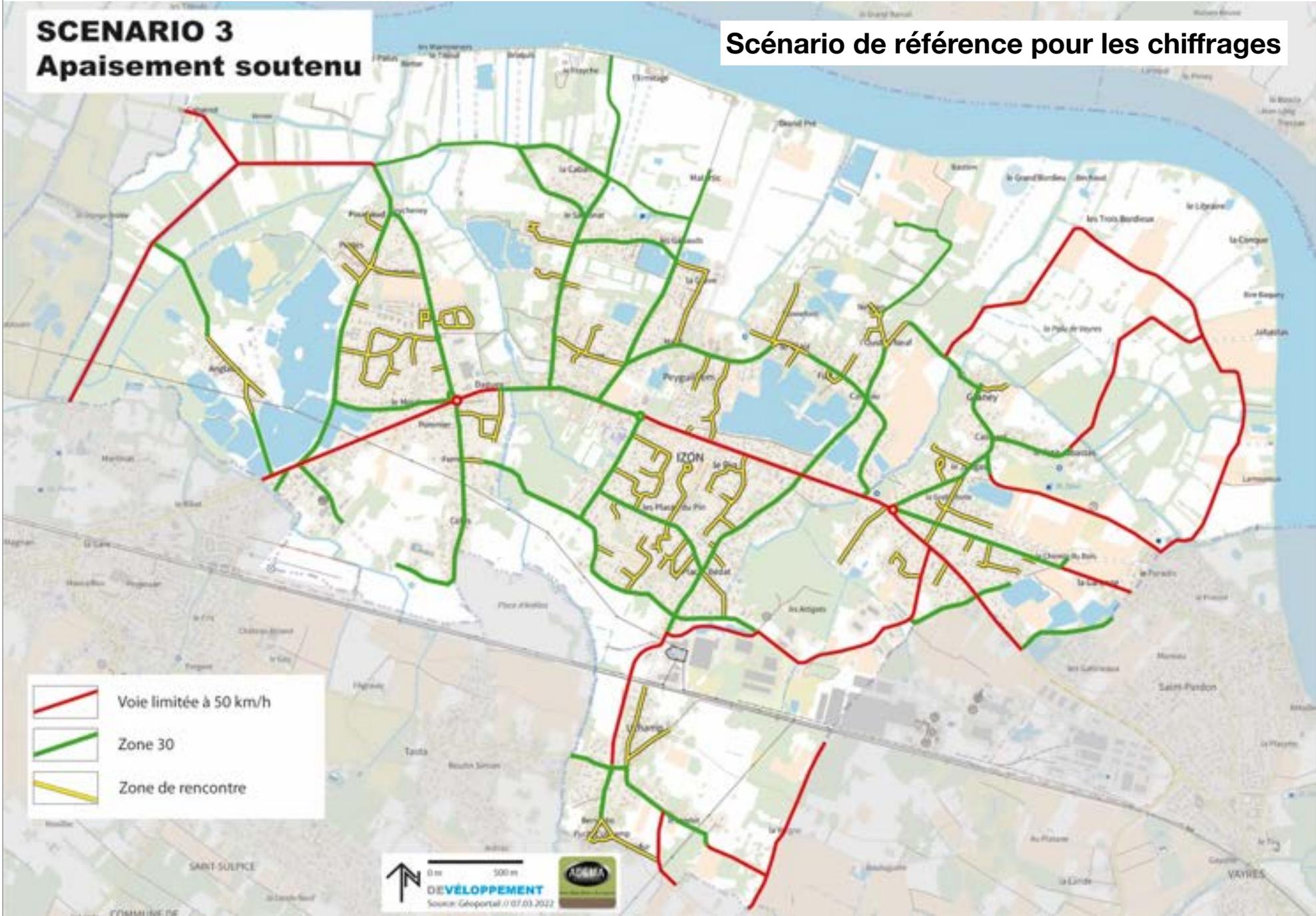
Estimations financières complémentaires



Mise en place des zones 30 et
zones de rencontre

SCENARIO 3 Apaisement soutenu

Scénario de référence pour les chiffrages





ZONE 30



Dans cette zone, limitée à 30 km/h, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (depuis 2008)



Bordeaux (Street View)



Bordeaux

Marquer au sol les entrées, le rappel du 30 (km)

ZONE DE RENCONTRE



Dans cette zone, limitée à 20 km/h, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.



Villenave d'Ornon



Villenave d'Ornon

Types de signalisation	Nb	PU	Montant HT
Panneaux (début et fin de zone 30 et de zone de rencontre) avec pose	160	300,00 €	48 000,00 €
Ellipses 30	40	150,00 €	6 000,00 €
Marquage d'entrée au sol « ZONE 30 »	10	200,00 €	2 000,00 €
Marquage entrée au sol « pictogramme zone de rencontre »	10	300,00 €	3 000,00 €
TOTAL			59 000,00 €

Estimations financières complémentaires



Stationnement des vélos



Stationnement vélos

Propositions : Arceaux

Equipement sportif (salles et terrains) à côté de la mairie : 10 arceaux

Equipement sportif de la Naude : 10 arceaux

Groupe scolaire : 5 arceaux

Salle des fêtes : 5 arceaux

La Poste : 2 arceaux

Zone commerciale Diagonal/pharmacie/ : 5 arceaux

Zone commerciale Casino/pharmacie/ : 15 arceaux

6 arrêts de bus sur la D242 : 12 arceaux

TOTAL : 64 arceaux, dont 20 pour les commerces.

Coût estimé: 12 800 € (fourniture et pose)

Proposition : Abri avec 4 arceaux

Côté Centre de loisirs : 1 abri de vélos avec 4 arceaux

TOTAL : 1 abri vélos

Coût estimé: 6 000 € (fourniture et pose)

Autres équipements « Stationnement Vélos » - Pour mémoire :

- ▶ projet d'un abri vélo couvert pour 6 places sur la place de la Mairie
- ▶ projet de stationnement vélos accompagnant le projet Médiathèque